

Val-et-Châtillon

Bulletin municipal d'information

Bulletin municipal d'information

Mairie - Grande Rue
54480 VAL-ET-CHATILLON



Éditorial

Chers concitoyens,

Cette année 2006 aura vu deux changements notables dans le fonctionnement de la commune.

Tout d'abord, deux tours d'élections ont eu lieu en janvier pour élire cinq nouveaux conseillers municipaux. Puis, un changement de secrétaire de mairie a eu lieu en octobre. Nous y reviendrons plus loin.

Si quelques travaux de voirie, de bâtiments, ont pu être engagés cette année, pour autant, la période de vaches maigres n'est pas encore derrière nous. Mais quelques signes permettent néanmoins de penser que les choses vont en s'améliorant. Comme la remontée du cours du bois, par exemple. Ou des initiatives de développement local comme la reprise de Machel, ou encore, mais sur un plan plus large, la prise de conscience d'un

nécessaire développement touristique par la communauté de communes. Concernant ce dernier point, il est vrai qu'il y a 20 ans, j'avais imaginé pouvoir avancer plus vite dans cette voie que j'estimais, et que j'estime toujours, notre seule porte de salut après la disparition de nos industries. D'ailleurs, le projet de Center Park de Pierre et Vacances en forêt de Hattigny et de Bertrambois vient, de belle manière, conforter ce point de vue. Il s'agit, à n'en pas douter, d'un événement majeur pour notre secteur. Car des retombées, notamment en terme d'emplois, sont à espérer.

Au cours de l'année qui vient, s'engagera une série d'élections importantes : Présidentielles, législatives, cantonales, municipales. Concernant ces deux dernières, et malgré une loi qui en fixe la date en mars 2008, des velléités (de droite comme de gauche) existent pour avancer la date en septembre 2007, et pourraient fort bien aboutir. Dans ce cas, ce bulletin municipal serait le dernier de la présente mandature. Mais cette incertitude est cependant mal vécue par les élus de tous bords qui demandent une clarification des positions. Nous verrons bien.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite, à toutes et tous, d'excellentes fêtes de fin d'année, et je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Le maire, Alain GERARD

SOMMAIRE

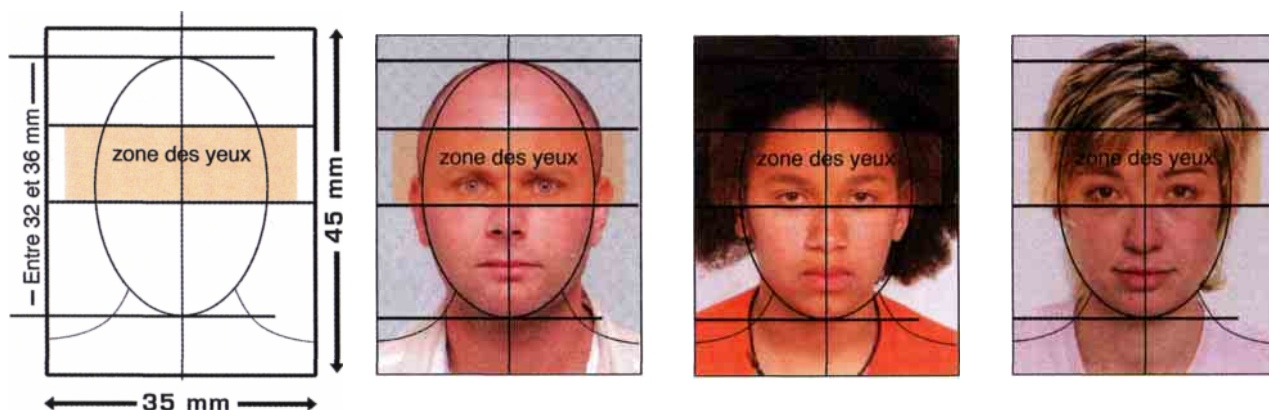
Cartes d'identité	2
Chiens dangereux	2
Enlèvement des monstres	3
La Poste	3
La forêt	4
Citoyens ?	5
Changement au Conseil	6
Et au secrétariat	6
Risques majeurs	7
Pourquoi ?	8
Les décisions de l'année	10
Le saviez-vous ?	17
Famille De Klopstein	18
L'industrie textile	20
Les associations	
Val Cross	22
Lire et faire lire	22
Conjoints survivants	23
Club Vosgien	24
AMC	25
ADMR	26
La Fanfare	26
Centre de loisirs	27
FRS	29
JS Val	29
Familles Rurales	30
Comité des Fêtes	32
USEP	33
Mémoires du textile	36
ACCA	37
Les ados	37
Restos du cœur	39
St Nicolas à Machel	40
Alfred Renaudin	41
Hier et demain	42
Fiction	44
L'évolution exponentielle	46

Décembre **2006**

Cartes d'identité

**NOUVELLE NORME RELATIVE À L'APPOSITION DES PHOTOGRAPHIES D'IDENTITÉ SUR LES DOCUMENTS D'IDENTITÉ ET DE VOYAGE FRANÇAIS, NOTAMMENT LES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET LES PASSEPORTS, AINSI QUE SUR LES PERMIS DE CONDUIRE ET LES TITRES DE SÉJOUR POUR ÉTRANGERS.
(NORME ISO/IEC 19794-5 : 2005)**

LA PRISE DE VUE DOIT ÊTRE RÉCENTE ET RESSEMBLANTE AU JOUR DU DÉPÔT DE LA DEMANDE ET DE RETRAIT DU TITRE. LES PHOTOGRAPHIES DOIVENT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN PROFESSIONNEL OU DANS UNE CABINE PHOTO, UTILISANT UN SYSTÈME AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.



conforme à la norme ISO/IEC 19794-5 : 2005

Chiens dangereux

A la lumière de faits d'actualité qui se répètent, nous aussi, répétons-nous :

La loi classe les chiens susceptibles d'être dangereux en deux catégories :

- 1ère catégorie qui regroupe les chiens d'attaque dont le maître ne peut retracer l'origine par un document, par exemple, Pitbulls, chiens assimilables aux chiens de race Mastiff et chiens d'apparence Tosa-Inu.
- 2ème catégorie qui regroupe les chiens de garde ou de

défense inscrits au LOF (Livre des Origines Françaises), par exemple American Staffordshire Terrier. Leur maître dispose de documents délivrés par la Société Centrale Canine (certificat de naissance et pedigree) attestant de l'origine du chien. Les Rottweiler et chiens d'apparence Rottweiler appartiennent à cette catégorie même sans inscription au LOF.

Pour les 2 catégories, la réglementation prévoit :

- **Des interdictions** : acquisition ; cession (gratuite ou onéreuse) ; importation ; introduction sur le territoire français ; accès aux transports en commun, aux lieux publics, aux locaux ouverts au public ; stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs.
- **Des obligations** : circulation des chiens muselés et tenus en laisse ; stérilisation ; déclaration en mairie ; vaccination contre la rage ; assurance responsabilité civile.

Chiens gentils

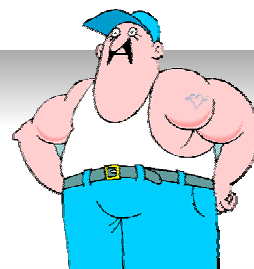


Secrétariat de mairie

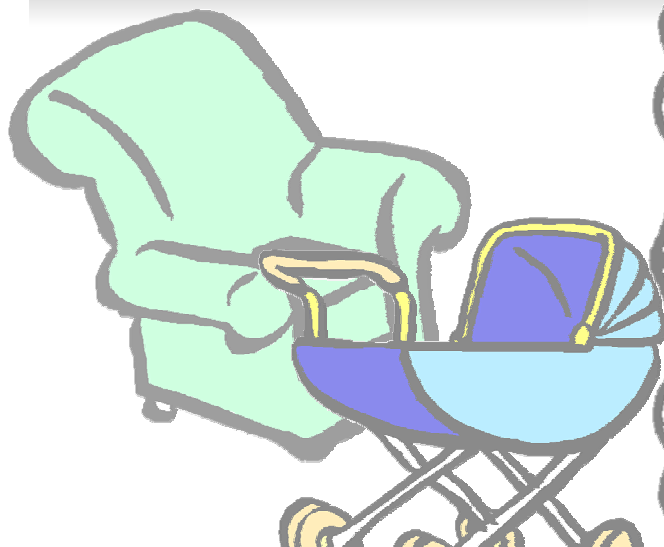
OUVERTURE AU PUBLIC

Les lundis, mardis, jeudi et vendredi de 11 h à 12 h

Le vendredi de 14 h à 17 h



Enlèvement des monstres



Mercredi 17 janvier

Mardi 24 avril

Mardi 25 septembre

Changements d'habitudes ...

Les services publics de papa ne sont plus qu'un lointain souvenir. On peut le regretter mais en tout cas, il faut s'adapter. C'est ce que fait La Poste qui, dit-elle, se prépare au marché concurrentiel.

Chacun a déjà pu constater les changements : sonnette, vidéo surveillance, allumage automatique, nouvelle boîte à lettre, nouveaux horaires ...

Jours et horaires d'ouverture :

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mardi	Fermé	
Mercredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Jeudi	Fermé	
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h	

A titre expérimental, La Poste de Cirey reste ouverte le jeudi jusqu'à 20 heures

Lever du courrier : 11 h 45

Roger CORNIBE *Val-et-Châtillon - son passé - ses gens* (extrait)
1841 - Avril

Le facteur rural ne passe qu'une fois tous les deux jours. Le maire souhaite un passage journalier, étant donné l'importance de la commune et le grand nombre de commerçants, de notables.



LA POSTE



La forêt communale

La forêt du Val s'étend sur 310 hectares. Elle se compose essentiellement de résineux (sapins, épicéas, pins) et dans une proportion limitée de feuillus (hêtres, chênes, etc.).

Le 26 décembre 1999, « Lothar », de passage chez nous, a anéanti près de 75 % de la surface forestière. La commune se voyait subitement privée de revenus substantiels et cela pour de nombreuses années. Le manque à gagner se fait cruellement ressentir, tant dans la part fonctionnement que dans celle de l'investissement du budget communal.



Où en est-on aujourd'hui ?

Après une première phase d'extraction des arbres renversés par la tempête et leur commercialisation (qui ne s'est pas faite dans les meilleures conditions puisque les cours du bois s'effondrèrent), une deuxième phase intervint : le nettoyage des parcelles sinistrées.

Trois années se sont écoulées depuis cette dernière intervention. A présent, nous atteignons la troisième phase, celle de la reconstitution de la forêt.

La réfection de certaines parties de routes ou chemins forestiers dégradés par le trafic des débardeurs et grumiers lors de l'après tempête, a été effectuée au mois d'octobre de cette année.



Dame Nature ayant horreur du vide, les parcelles sinistrées se sont reboisées au fil des ans. Un diagnostic a été effectué par l'ONF en 2005. Si les parcelles se sont régénérées, beaucoup d'entre-elles ne présentent pas grand intérêt. Les essences qui se sont

implantées naturellement sont de moindre qualité (bouleaux, trembles, saules). Il est donc impératif de régénérer ces parcelles artificiellement (plantations d'essences plus nobles). L'ampleur du travail n'est pas mince ; il va

falloir préparer le terrain avant les plantations, giroboyer les ronces, éliminer les essences concurrentes, etc. Ceci ajouté à l'achat des plants, des protections contre les dégâts du gibier, à la main d'œuvre pour les plantations, etc.



Et cela a un coût :

Coût global des travaux : 261 807 €

(routes et reconstitution)

Subventions attendues : 204 280 €

Autofinancement : **57 527 €**

Ces opérations de reconstitution s'échelonnent sur trois années (2007 à 2009).

Vu le montant de l'investissement, le conseil municipal a décidé, lors de sa réunion du 16 novembre dernier, de voter à la majorité (une voix contre), d'avoir recours à l'emprunt pour financer ces travaux.

Nous avons su profiter, et cela depuis de nombreuses décennies, du patrimoine forestier de notre commune. L'effort consenti actuellement servira aux générations futures puisque les premiers fruits de notre investissement ne seront récoltés que dans 40 ou 50 ans.

En attendant, les coupes de bois dans les parcelles non touchées par la tempête continuent bon gré mal gré à soulager le budget communal. Les volumes ne sont plus aussi conséquents mais les cours du bois étant sensiblement à la hausse, l'avenir nous semble un peu moins pessimiste.

A l'heure où l'environnement devient un enjeu mondial, à l'heure où l'on parle d'énergie renouvelable (bois énergie), entre autres, sachons reconnaître aujourd'hui que notre forêt est un atout essentiel pour notre communauté. Si le réchauffement de la planète ne vient pas bouleverser, par des effets dévastateurs, nos ambitions, nous aurons contribué, à notre échelle, à préserver un petit coin de la planète.

Longue vie à notre forêt !

Christian Bernard



Citoyens ?

Les comportements citoyens. En avoir ou ne pas en avoir ...



- C'est quoi avoir un comportement citoyen ?
 - C'est avoir un comportement responsable.
 - Très bien. Mais responsable de quoi ?
 - Responsable de ce que je fais et responsable des autres.
 - Oui mais, où tu places la responsabilité ? à quel niveau ?
 - A tous les niveaux de la vie. J'assume, quoi !
 - Quand on dit j'assume, ça veut souvent dire j'assume mes conneries.
 - Non ! Enfin si, mais j'essaie de pas en faire.
 - Alors c'est quoi faire des conneries ?
 - Ca peut être plein de chose. Des choses qu'il ne faut pas faire.
 - Par exemple ?
 - Ben ... jeter une canette sur le trottoir, par exemple...
 - Pourquoi ?
 - Parce que, si elle casse, un passant, un gosse peut se couper avec les bouts de verre ...
 - Donc, dans le geste, il y a la conscience que ça peut nuire aux autres ?
 - Ben oui, forcément.
 - Pour en revenir à la responsabilité, dans l'exemple, elle est où, d'après toi ?
 - Ben ... dans le geste. C'est un geste idiot.
 - Et toujours dans l'exemple, le comportement citoyen, ce serait quoi ?
 - Tout simplement d'aller mettre la canette à la poubelle.
 - Donc c'est simple, il suffit de penser aux autres, non ?
 - Ben oui ...
- Si tu le fais, tu dis que c'est un geste idiot. Alors pourquoi tu le fais ?
 - Je sais pas ...
 - Ca ne serait pas parce que tu ne penses pas aux autres, des fois ?
 - Oui, sûrement ...
 - Alors tu es égoïste ?
 - Ah non ! Je ne suis pas égoïste ! Je partage quand j'ai l'occasion.
 - C'est très bien, ça. Mais d'un côté tu admetts que tu ne penses pas toujours aux autres, et de l'autre tu dis ne pas être égoïste. N'y aurait-il pas contradiction, là ?
 - Peut-être, mais c'est comme ça.
 - On parlait de « penser aux autres », tu mets quoi dans cette expression ? C'est qui « les autres » ?
 - Les autres ? C'est personne en particulier. C'est tout le monde.
 - Donc tu fais une différence entre les autres, qui sont tout le monde, et tes proches avec qui tu partages, puisque tu n'es pas égoïste.
 - Ben oui, faut croire.
 - Et comment tu peux savoir qui va se couper sur ta canette cassée ?
 - Mais j'en sais rien !
 - Si c'est « un autre » qui se coupe, tu t'en fiche ? Et si c'est ta petite sœur, tu t'en fiche aussi ?
 - Ben non, bien sûr.
 - Alors ?
 - Alors il faut avoir un comportement citoyen.



Les précautions de langage, c'est un peu comme le principe de précaution. Ce sont des valeurs montantes. Parler d'**incivilité** pour qualifier du vandalisme, de la destruction, de l'irrespect, de l'impertinence, du j'menfoutisme, de l'inconscience, de la provocation, c'est utiliser un mot sympathique pour ne pas dire les choses. C'est lisse. Ca ne choque pas. C'est pas grave. On banalise, quoi.

Parlons vrai :

- Un dépôt de poubelles variées à coté des containers de recyclage, c'est de l'incivilité ? Non, c'est du j'menfoutisme !
- Un cadenas cassé pour entrer au dépotoir et y déposer son vieux grillage au milieu du chemin, c'est de l'incivilité ? Non, c'est de la destruction et du foutage de gueule !
- Un coffret électrique brûlé, c'est de l'incivilité ? Non, c'est de la destruction et de l'inconscience !
- Jouer au ballon dans les rues en tapant dans les volets des personnes âgées, c'est de l'incivilité ? Non, c'est de l'irrespect, de l'insolence, de la destruction et du mépris !

- Enfumer ses voisins avec un pauvre feu d'herbe même pas sèche, c'est de l'incivilité ? Non, c'est de la pyromanie, de l'inconscience, du j'menfoutisme !
- Se débarrasser de ses poubelles et de ses monstres dans la forêt, c'est de l'incivilité ? Non, c'est de l'atteinte à l'environnement, du j'menfoutisme, du foutage de gueule, de l'irrespect, de l'inconscience, de la provocation !

Mais de quoi est né ce sentiment de mépris envers les autres, envers la collectivité, envers la société ? De quoi est né cet individualisme qui fait payer les autres pour ses propres erreurs ?

L'homme naît-il mauvais et c'est la société qui tenterait de le bonifier ?

Ou, comme le pense J.J. Rousseau, l'homme naît bon et c'est la société qui le pervertit ? ...

Baudelaire (Curiosité esthétiques) dit :

" Le mal se fait sans effort, naturellement, par fatalité. Le bien est toujours le produit d'un art. "

Alors, il y a urgence à promouvoir l'art !

Brigitte s'en va ...

Le 11 novembre dernier, la salle des fêtes accueillait un peu plus de monde que d'habitude. En effet, après les cérémonies commémoratives, y étaient présents les collègues, ex-collègues et amis de notre secrétaire de mairie Brigitte PAULUS. Notre ex-secrétaire de mairie, devrions-nous dire car c'est précisément pour cela que la manifestation avait lieu. Brigitte a en effet quitté notre commune le 1^{er} octobre dernier pour rejoindre la communauté de communes du Pays de la Haute Vezouze, à Cirey.

Passer à autre chose, voir autre chose, travailler dans un cadre différent, pour plusieurs communes, tout cela a emporté sa décision. Alors le maire avait souhaité cette petite manifestation de sympathie

pour la remercier de tous les services rendus depuis 20 ans.

Entrée au secrétariat le 1^{er} septembre 1986 comme agent de bureau, elle a su évoluer, se former et gravir les échelons qui l'ont mené au grade d'attachée territoriale, en passant par celui de secrétaire de mairie. Brigitte était appréciée, tant par les municipalités successives que par la population. Aussi, ce n'est pas sans un petit pincement au cœur que la remise des cadeaux de remerciements a eu lieu, au nom de la commune d'abord, puis en celui des élus ensuite.

Nous souhaitons bonne chance et beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle affectation à Brigitte.

Mariette arrive

Mais il fallait, bien sûr, assurer la continuité du travail de secrétariat qui, pour une commune de 730 habitants, est une charge importante. Surtout lorsque l'on sait qu'en 20 ans, cette charge a quasiment doublé. C'est Mme Mariette BLANCK qui, depuis le 1^{er} octobre, a pris la succession de Brigitte. Mariette, originaire de Petitmont, était précédemment en

poste dans les Vosges, à Rambervillers, puis à Bru. C'est René BOUQUET, adjoint, qui a remis à Mariette un superbe bouquet de fleurs en signe de bienvenue.

Nous souhaitons également à Mariette, beaucoup de satisfaction dans son nouvel emploi.

Changement au Conseil

Comme annoncé dans le bulletin municipal de l'année dernière, il a donc fallu organiser des élections partielles pour compléter le conseil municipal puisque celui-ci avait perdu un tiers de ses membres, c'est-à-dire 5 sur 15.

Ces élections ont eu lieu les 22 et 29 janvier derniers. Peu de participation, 26%, et pas d'élu au 1^{er} tour. Le 2^{ème} tour ne fut pas plus fréquenté : 25%, et c'est donc à la majorité relative que furent élus les conseillers suivants :

Olivier BENA ; Josiane TALLOTTE ; Alfred

BECKER ; Pierre MILLION ; Jean-Marie FER-
RON.

Les faibles taux de participation lors d'élections partielles sont classiques. Il n'y a ni la passion d'une campagne de municipale, ni les enjeux, la loi ne prévoyant pas que les postes de maire et adjoints soient remis en cause. Ce qui est normal en pareil cas. C'est donc un conseil municipal au complet, avec une présence accrue, qui fonctionne depuis début 2006.

Merci aux électeurs qui se sont senti concernés.

Prix de l'eau

Dans le bulletin de l'année dernière, nous écrivions :
« **47 millions d'euros, c'est la ponction réalisée par l'Etat (*) dans les caisses et sur les réserves de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse dont nous dépendons !**

Or, 80% des moyens de l'Agence proviennent de la redevance antipollution ... que nous payons sur notre facture d'eau ! Ces 47 M€, c'est donc en grande partie NOTRE argent transféré dans les caisses de l'Etat ! »

Dans le même temps, les services gestionnaires de l'eau (les communes et les groupes) avaient été informés que le

FNDAE était supprimé. Bonne nouvelle à priori puisqu'il s'agissait d'un prélèvement de moins sur la facture d'eau. En fait, c'était une fausse bonne nouvelle qu'il était facile de pressentir puisque les moyens financiers des agences de l'eau devenaient considérablement réduits. LA PREUVE : l'Est Républicain du 25 novembre dernier relate « Le comité de bassin Rhin-Meuse a voté hier une augmentation des redevances qui se traduira par une hausse de 5 % du prix de l'eau pour les particuliers »

(*) Là encore, le terme « l'Etat » est un paravent bien pratique pour le politique. Car l'Etat fait ce que le gouvernement et le parlement décrètent !

Risques majeurs

(Rappel)

Une loi, puis un arrêté préfectoral fondé sur l'idée que « **Les populations doivent être informées des risques qu'elles encourent** », a conduit à l'élaboration d'un DSC (Document Synthétique Communal) consultable en mairie. Outre le fait que cette information est déjà parue dans ce bulletin, ceci est rappelé par des affichettes figurant au tableau extérieur de la mairie, ainsi que sur la porte à l'intérieur de la mairie. Chacun peut venir consulter ce document aux heures d'ouverture du secrétariat.

Deux risques « majeurs » ont été relevés pour notre commune :

Le premier est un « risque d'éboulement rocheux » au Bajou, qui trouve son origine avec un incident qui s'était produit en 1979. Plus tard, en 1984 et 1985, des travaux importants de confortement ont été réalisés sur des blocs jugés potentiellement instables par le BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minière). Il s'agissait d'amarrages métalliques par percement et scellement de grosses tiges boulonnées ; des travaux dont les coûts ont été supportés par les propriétaires de l'époque.

Commentaire : *Est-il plus facile, pour le spécialiste interrogé, de prétendre qu'il n'y a aucun risque plutôt que de prétendre qu'il y en a, ici ou là ? Puisque la réponse semble évidente, son avis peut-il être crédible ?*

Le deuxième est un « risque d'inondation » qui, lui, trouve tout bêtement son origine à la première demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (pour une question d'assurances).

Commentaire : *Si notre commune n'est pas à l'abri des inondations, celles-ci se révèlent d'une ampleur mesurée. C'est normal, nous sommes en amont. Lors des dernières et sévères inondations qui ont touché presque toutes les autres communes, la notre n'a pas eu besoin de demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.*

Pour en revenir au DSC, vous n'apprendrez pas grand-chose à sa lecture. Son existence est justifiée par l'application du principe de précaution qui n'a d'autre objectif que de transférer la responsabilité sur « l'autre » en dégageant la sienne. C'est ce que font les préfets au nom de l'Etat depuis la catastrophe du Drac (*). Les dérives et les aberrations sont innombrables. La dernière dérive, c'est le coup porté à toute une économie, celle du bassin d'Arcachon, où le décès de deux personnes était soit disant lié à la consommation d'huîtres. La suite a prouvé qu'il n'en était rien. Mais le mal était fait.

Surtout, qu'on ne se méprenne pas. Loin de moi l'idée de prétendre qu'il n'y aurait aucun risque, bien entendu. Mais cela dit, il convient tout de même de relativiser pour ne pas tomber dans un engrenage pervers. Et puis, la responsabilité de la collectivité ne saurait exonérer de la responsabilité individuelle.

AG

(*) Le 4 décembre 1995, lors d'une sortie scolaire six enfants et une accompagnatrice meurent noyés dans le lit de la rivière du Drac suite à un lâcher d'eau d'un barrage EDF en amont. Pour la première fois, un préfet, représentant de l'Etat, avait été mis en examen ! L'Etat mis en examen ! On comprendra que depuis, tout est engagé pour que cela ne puisse se reproduire !



Pourquoi ?

POURQUOI le néon à coté de chez moi n'est-il toujours pas réparé au bout de 15 jours ?

Parce que la réparation suppose le déplacement d'une entreprise et d'un camion nacelle. Parce que cela a un coût. Parce que la révision générale a été faite il y a peu de temps. Parce que la mairie attend qu'il y en ait plusieurs pour limiter la fréquence de ces déplacements d'entreprise. Parce que le surcoût de ce service est supporté par le budget communal. Parce que le budget communal est équilibré par les impôts locaux.

POURQUOI la mairie refuse de relever mon compteur d'eau alors que mon locataire déménage ?

Parce que le contrat de délivrance d'eau potable est passé avec le propriétaire. Parce qu'il s'agit de gestion privée de locatif, dans laquelle la mairie n'a pas à entrer. Parce qu'il appartient au propriétaire de le faire. Parce que le propriétaire répartit lui-même, à ses locataires, le coût des consommations. Parce qu'il ne s'agit pas d'une vente de maison, et donc d'un changement de propriétaire.

POURQUOI je paie les Ordures Ménagères sur mes impôts locaux alors que dans certaines communes, il y a une redevance ?

Parce que les membres de la communauté de communes l'ont décidé ainsi. Parce que la taxe est assise sur les bases foncières et qu'elle est considérée « solidaire », c'est-à-dire que l'on paie en fonction de la valeur (théorique) de ses biens.

POURQUOI je dois trier ?

Parce que les tris sont recyclés. Parce qu'ainsi, on diminue le volume de ses ordures ménagères. Parce que l'enfouissement et l'incinération posent de plus en plus de problèmes et coûtent de plus en plus chers. Parce qu'ainsi, si on abaisse pas le coût des ordures ménagères, on limite la hausse. Parce qu'on protège l'environnement.

POURQUOI, lorsqu'il y a de la neige, mes poubelles ne sont pas ramassées ?

Parce que le chauffeur du camion a des consignes. Parce qu'il ne peut prendre le moindre risque avec son camion. Parce que, là comme ailleurs, on subit les dérives de l'abus du principe de précaution.

POURQUOI La Poste était fermée aujourd'hui ?

Parce qu'on est mardi. Ou jeudi. Parce que La Poste s'est « restructurée » !

Pourquoi le courrier posté à Cirey, adressé au Val, porte t-il le tampon Nancy ?

Parce qu'il est passé par Nancy. Ca va plus vite !

POURQUOI la mairie n'est pas ouverte au public tous les jours ?

Parce que les charges de travail du secrétariat ont quasiment doublé en 20 ans. Parce que l'accueil du public prend du temps et vient interférer sur l'organisation du travail du secrétariat. Parce que les horaires des secrétaires ne sont pas extensibles. Parce que si tout est possible, tout a un coût, répercuté sur les impôts.

POURQUOI le bus refuse de marquer un arrêt devant chez moi ?

Parce que, s'il le fait, le chauffeur engage sa responsabilité en cas de problème. Parce que les arrêts officiels sont contractuels, c'est-à-dire qu'ils sont définis dans le marché qu'a accepté le transporteur. Parce que les stations d'arrêts doivent en principe obéir à des règles de sécurité conforme au Code de la Route.

POURQUOI je suis quelques fois (rarement) deux jours sans télé ?

Parce que je n'ai que la réception hertzienne. Parce que le relais est tombé en panne. Parce qu'on est vendredi soir et que TDF ne peut intervenir que le lundi.



Mais pourquoi donc ?

(Suite de la page 8)

POURQUOI je dois acheter mes planches à Machet ?

Pour soutenir concrètement une association locale qui a créé des emplois. Parce qu'elles sont bien sciées. Parce qu'elles sentent bon le sapin.

POURQUOI mon portable ne passe pas ?

Parce que la puissance des émetteurs installés par les opérateurs est minable !

POURQUOI je perds si souvent ma connexion Internet ?

Parce que je suis repéré « gros consommateur » de bande passante par le fournisseur d'accès. Parce que je télécharge avec la Mule (ou autre). Parce qu'il n'y a pas assez de bande passante pour tout le monde. Parce que les fournisseurs d'accès ne mettent pas les moyens pour satisfaire correctement tout le monde. Parce qu'ils disent que c'est la faute à France Télécom. Parce que France Télécom dit que c'est pas lui.

POURQUOI les bords de route à coté de chez moi ne sont pas encore fauchés ?

Parce que, dès que les employés communaux ont le dos tourné, l'herbe se dépêche de pousser.

POURQUOI je dois composer au lieu de faire du feu dans mon jardin ?

Parce que, quand il n'y a pas de vent, un minuscule feu d'herbe peut enfumer complètement le village. Parce que, ce faisant, je pollue, j'intoxique, j'empeste !

POURQUOI je ne peux pas mettre mes déchets verts à la poubelle ?

Parce qu'ils grossissent exagérément les volumes collectés. Parce qu'ils perturbent les traitements des ordures ménagères (production de bio-gaz). Parce qu'il est naturel qu'ils retournent à la nature en les compostant au fond du jardin.

POURQUOI le maire n'a qu'une permanence le premier samedi de chaque mois ?

Parce que ça suffit largement, parce que, le plus souvent, il n'a aucune visite. Parce que chacun veut un rendez-vous tout de suite, dès qu'il y a un problème.

POURQUOI je dois écouter ma musique à un



Oui, attendez, ça va me revenir ...

niveau sonore raisonnable, sans ouvrir mes fenêtres ?

Parce que mes voisins ne sont pas sensés aimer le genre de musique que j'écoute. Parce que, pour l'extérieur, je fais de la pollution sonore.

L'ordre des lettres...

Selon une étude de l'Université de Cambridge, l'ordre des lettres dans un mot n'a pas d'importance, la seule chose importante est que la première et la dernière soient à la bonne place. Le reste peut être dans un désordre total et vous pouvez toujours lire sans problème. C'est parce que le cerveau humain ne lit pas chaque lettre elle-même, mais le mot comme un tout. La preuve...

Arros ne venez plus m'écouter avec les corecticons orthographiques.

Nul doute que le lecteur aura fait le tri entre les réponses qui se veulent humoristiques et les autres.

Les délibérations de l'année

Séance du 16 décembre 2005

DETERMINATION DU PRIX DE L'EAU : ANNEE 2006

Le Conseil Municipal fixe à 1.26 euro HT le prix du mètre cube d'eau correspondant à la consommation d'eau du 1/01/2006 au 31/12/2006 (redevance anti-pollution et TVA non comprise) et à 26 euros HT la redevance de branchement.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Le Conseil, afin de financer les dépenses relatives aux frais d'études d'assainissement, décide d'instaurer une redevance d'assainissement d'un montant de 0.37 euro par mètre-cube d'eau consommé, à appliquer sur la facturation de l'eau de l'année 2005 qui interviendra en janvier 2006.

ACHAT D'UN VEHICULE UTILITAIRE

Le Conseil décide de procéder à l'achat d'un véhicule utilitaire, pour un montant de 15 000 euros HT, dépense à inscrire à l'article 2182 de la section d'investissement du budget primitif 2006.

VENTE ANCIENS GARAGES CORSO

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 18/11/2005, par laquelle il a donné un accord de principe à la vente des anciens garages Corso et demandé une estimation du bien par un notaire. Le Conseil Municipal décide de vendre les anciens

garages Corso et le terrain attenant, fixe le prix d'acquisition à 6000 euros et précise que les frais d'arpentage et de notaire sont à la charge de l'acquéreur. Le Conseil autorise le Maire à signer tous les actes à intervenir se rapportant à cette vente.

REFECTION ROUTES FORESTIERES

Le Maire autorise le Maire à signer le projet de convention établi par la D.D.A.F. concernant la demande d'aide financière pour la réfection des routes forestières.

ALLOCATION DIFFERENTIELLE

Le Conseil décide d'attribuer une allocation différentielle mensuelle de 16.90 euros à un agent d'entretien en raison d'une perte de salaire suite à son reclassement dans le cadre d'emplois des agents territoriaux des services techniques, et ce à compter de janvier 2006.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil :
décide de ne pas réserver de suite favorable à une demande de location de bâtiments dans la zone artisanale.
décide de couper les arbres à l'entrée du cimetière est avisé des horaires d'ouverture de la Trésorerie de Cirey à compter du 01/01/2005, à savoir les mardis et jeudis matins.

Séance du 24 février 2006

COMPTE ADMINISTRATIF 2005 :

Budget communal

Le Conseil Municipal approuve comme suit le Compte Administratif de l'année 2005

Section de fonctionnement :

Dépenses : 280 375.50

Recettes : 333 306.11

Section d'investissement :

Dépenses : 123 082.03

Recettes : 91 819.37

Excédent global : 21 667.95

Budget forêts

Section de fonctionnement :

Dépenses : 55 650.88

Recettes : 71 322.04

Section d'investissement :

Dépenses : 5 002.32

Recettes : 99 848.43

Excédent global : 110 517.27

Service des Eaux

Section d'exploitation :

Dépenses : 51 701.60

Recettes : 84 658.78

Section d'investissement :

Dépenses : 39 467.88

Recettes : 46 083.83

Excédent global : 39 753.13

COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal désigne les membres des commissions communales suivantes :

1)-Commission des travaux et des chemins

CHAROLET Daniel

BERNARD Christian

COSTER Jean-François

FERRON Jean-Marie

DARDAINE Daniel

BECKER Alfred

BOUQUET René

2)-Commission des forêts

Présidence déléguée : BERNARD Christian

BERNARD Christian

KEMPER Jean-Michel

(Suite page 11)

(Suite de la page 10)

CHAROLET Daniel
ARSON Yannick
DARDAINE Daniel
COSTER Jean-François
BOUQUET René
BECKER Alfred

Commission des finances :

BOUQUET René
COSTER Jean-François
CHAROLET Daniel
BERNARD Christian
SCHMITT Marie-Josèphe
MILLION Pierre

Commission des écoles et affaires scolaires :

Présidence déléguée : CARO Evelyne
SCHMITT Marie-Josèphe
BENA Olivier
BOUQUET René
TALLOTTE Josiane
CARO Evelyne
BERNARD Christian

RECOUVREMENT CHARGES DE CHAUFFAGE AU GROUPE-SCOLAIRE

Le Conseil Municipal fixe ainsi qu'il suit le montant des avances sur charges de chauffage à recouvrer mensuellement au groupe scolaire à compter du 01/03/2006 :

- Pour chaque logement, type F4 : 110 euros
- Pour chaque logement, type F3 : 100 euros
- Pour le logement du rez-de-chaussée : 85 euros

PROGRAMME DE TRAVAUX EN FORET COMMUNALE

Le Conseil Municipal approuve le programme de travaux d'investissement à réaliser en 2006 concernant la réfection de routes empierrées pour un montant de 99 000 euros HT et le programme de travaux d'entretien d'un montant de 790 euros HT.

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Suite à la démission de Madame SABATIER Brigitte de son mandat de conseillère municipale et par là même de ses fonctions de Correspondant défense, le Conseil Municipal désigne Monsieur BERNARD Christian en tant que Correspondant défense de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal accepte le remboursement par l'assurance SMACL :

- du bris de glace sur le tracteur d'un montant de 476.62 euros
- des réparations réalisées à la salle des fêtes suite à des actes de vandalisme, d'un montant de 2691,89 euros.

Séance du 31 mars 2006

AFFECTATION RESULTAT D'EXPLOITATION BUDGET COMMUNAL

Après avoir entendu et approuvé en date du 24 février 2006 le compte administratif du budget communal de l'exercice 2005, Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation excédentaire de l'exercice 2005, Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de +52 930.61
Un déficit d'investissement de -31 262.66
Des restes à réaliser de +13 029

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Besoin de financement au compte 1068 du budget primitif 2006 : **18 233.66**
(31262.66 – 13029)
Excédent reporté de la section de fonctionnement :

34 696.95

Au compte 002 du budget primitif
(52 930.61 – 18 233.66)

AFFECTATION RESULTAT D'EXPLOITATION SERVICE DES EAUX

Après avoir entendu et approuvé en date du 24 février 2006 le compte administratif du budget communal de l'exercice 2005, Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation excédentaire de l'exercice 2005, Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de + 32 957.18
Un excédent d'investissement de + 6 615.95
Des restes à réaliser de - 17 695

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Besoin de financement au compte 106 du budget primitif 2006 : **11 079.05**
(17 695 – 6 615.95)

(Suite de la page 11)

Excédent reporté de la section de fonctionnement :
21 878.13

Au compte 002 du budget primitif
(32 957.18 – 11 079.05)

BUDGET PRIMITIF 2006 :

Budget communal

Le Conseil Municipal approuve comme suit le budget primitif de l'année 2006

Section de fonctionnement :

Dépenses : 367 220

Recettes : 367 220

Section d'investissement :

Dépenses : 216 305

Recettes : 216 305

Budget forêts

Section de fonctionnement :

Dépenses : 59 234

Recettes : 59 234

Section d'investissement :

Dépenses : 150 647

Recettes : 150 647

Service des Eaux

Section d'exploitation :

Dépenses : 103 112

Recettes : 103 112

Section d'investissement :

Dépenses : 160 881

Recettes : 160 881

NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION 2006

Le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition suivants pour l'année 2006 :

Taxe d'habitation : 4.37%

Taxe foncière sur propriétés bâties : 6.13 %

Taxe foncière sur propriété non bâtie : 23.31 %

Taxe professionnelle : 5.19 %

REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal décide d'appliquer une redevance d'assainissement d'un montant de 0.37 euro par mètre-cube d'eau consommé en 2006.

VENTE DE LA MAISON SISE 10, RUE JEAN MARIOTTE

Le Maire rappelle au Conseil municipal les problèmes financiers rencontrés par la commune depuis la tempête de 1999 et les difficultés à entretenir les bâtiments communaux. Il propose de mettre en vente la maison sise 10, rue Jean Mariotte.

Le Conseil municipal donne un accord de principe à la vente de la maison communale sise 10, rue Jean Mariotte et demande qu'une estimation du bien soit réalisée par un notaire pour déterminer un prix de vente.

REFECTION COUR D'ECOLE

Le Maire fait part d'un devis d'entreprise concernant la réfection de la cour d'école en mauvais état depuis de nombreuses années

Le Conseil Municipal ne retient pas le programme "Réfection de la cour d'école" au titre de l'année 2006 en raison de crédits insuffisants et sollicite Monsieur le Préfet en vue d'obtenir une aide financière au titre de la Dotation Globale d'Équipement sur ce programme de réfection.

QUESTIONS DIVERSES

- autorise à signer le contrat d'entretien des espaces vert de la zone artisanale avec l'entreprise Jean Robert LEGRAND pour un montant de 3850 euros.

- décide de contracter un emprunt sur 20 ans pour financer les travaux de réfection du groupe scolaire

Séance du 05 mai 2006

ACHAT TONDEUSE A LAME

Le Conseil Municipal décide d'acquérir une tondeuse à lames et ouvre à cet effet un crédit de 2215 euros à l'article 2182 du budget de l'exercice en cours, approuve la décision budgétaire modificative N° 1 suivante :

article 020 : dépenses imprévues : - 2215 euros

article 2182 : achat tondeuse à lames : + 2215 euros

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes au titre de l'année 2006

Groupelement défense sanitaire : 75 €

ADMR : 152 €

Assoc.conjoints survivants : 75 €

Club Vosgien : 500 €

Le Trèfle : 75 €

A.S.I.C : 152 €

Comité des Fêtes : 762 €

Val-Cross : 620 €

JS Val : 500 €

Restos du cœur : 150 €

RASED : 88 €

Amicale Sapeurs-Pompiers : 300 €

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Suite aux élections municipales complémentaires,

(Suite de la page 12)

le Conseil désigne les membres de la Commission d'appel d'offres comme suit, et ce , jusqu'à la fin du mandat du conseil municipal :

BECKER Alfred , BOUQUET René, COSTER Jean-François, CHAROLET Daniel

ENTREES ET SORTIES DU SDAA 54

Le Conseil accepte les demandes d'entrées dans le SDAA54 de : Bionville, Drouville, Harbouey, Leintrey et de la Communauté de Communes des Deux Rivières et accepte les demandes de sortie de : Aze-lot, Battigny, Bazailles, Doncourt les Longuyon, Fresnois la Montagne, Lubey, St Firmin, St pancré, Tellancourt, Ville Houdlemont qui ont dûment déli-

béré et de Basilieux, han devant Pierrepont, les Baroches, Mont Bonvillers, Montigny sur Chiers, Pierrepont, Villers la Chèvre, Viviers sur Chiers.

REVISION DES LOYERS COMMUNAUX

Le conseil décide d'appliquer une hausse de 2.30% des loyers des logements communaux pour l'année 2006, en référence à l'indice du coût de la construction.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil accepte l'indemnisation par les assurances SMACL du sinistre ayant provoqué des dégâts à la station de neutralisation pour un montant de 390.39 euros

Séance du 12 juillet 2006

RECONSTITUTION FORET COMMUNALE

Le Conseil municipal sollicite une subvention de reconstitution pour les parcelles 8 et 26 d'une surface de 12.6159 ha dont l'estimation des travaux s'élève à 31 738.31 euros HT.

MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DE LA ZONE ARTISANALE

Le Maire donne lecture d'un courrier émanant de la Présidente du Club de Voile de PIERRE-PERCEE qui sollicite la possibilité de louer un bâtiment pour y remiser des bateaux.

Le Conseil Municipal décide de louer à compter du 01/10/2006 un bâtiment de la Zone Artisanale au club de voile de Pierre-Percée pour un remisage de bateaux et fixe le loyer annuel à 800 euros.

MODIFICATION STATUTS DE LA CCPHV

Le Maire expose au Conseil Municipal que par délibération en date du 21 juin 2006, la Communauté de Communes du Pays de la Haute Vezouze a accepté de modifier l'article 4 des statuts définissant l'intérêt communautaire,

Le Conseil Municipal approuve la modification de l'article 4 des statuts de la Communauté de Communes du Pays de la haute Vezouze définissant l'intérêt communautaire.

PRAIRIE A GIBIER - ACCA DE VAL

Le Maire rappelle au Conseil Municipal l'avis favorable de la Commission Forêt pour la création de prairie à gibier dans le cadre de la reconstitution de la forêt communale. Cette prairie à gibier a été réalisée et financée par l'ACCA de VAL-ET-CHATILLON qui a présenté des factures d'un montant de 1540 euros.

Le Conseil Municipal décide de participer à hauteur de 50% aux dépenses engagées par l'ACCA de VAL-ET-CHATILLON pour la création de prairie à gibier dans le cadre de la reconstitution de la forêt communale et d'attribuer la somme de 770 euros à l'association.

RECUPERATION DES JOURS FERIES INCLUS DANS UN CONGE MALADIE

Le Conseil Municipal décide que les jours fériés inclus dans un congé maladie ne sont pas récupérés par le personnel.

Les présidents de la République

SECONDE REPUBLIQUE : 1848-1852



Louis-Napoléon Bonaparte

durée du mandat : 4 ans (du 18-12-1848 au 3-12-1852)

Né en 1808. C'est le neveu et l'héritier de Napoléon 1er.

Il tente à deux reprises de renverser le pouvoir en 1836 et 1840, ce qui le conduit à l'exil. La révolution de 1848 et l'avènement de la République l'autorise à regagner la France. Il se présente à l'élection de la Présidence de la République du 10 janvier 1848 et est élu avec 5 400 000 voix contre Cavaignac (1 500 000 voix).

Son règne se caractérise par son autoritarisme et par l'élimination de ses principaux opposants (démocrates comme conservateurs). Il est à l'origine d'une nouvelle constitution qui maintient nominalement la République mais qui renforce considérablement les prérogatives du président. Les 21 et 22 novembre 1852 il organise un plébiscite qui va rétablir l'Empire.

Séance du 08 sept. 2006

SUPPRESSION DU POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL ET CREATION D'UN POSTE DE SECRETAIRE DE MAIRIE

En raison de la mutation de Madame PAULUS Brigitte, attaché territorial, à la Communauté de Communes du Pays de la Haute Vezouze à compter du 1^o octobre 2006,

Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de supprimer le poste d'attaché territorial occupé par Madame PAULUS Brigitte et de créer un emploi de secrétaire de mairie à temps non complet à raison de 32 heures par semaine.

Décide d'attribuer l'indemnité d'exercice de mission des Préfectures à la secrétaire de mairie, de verser cette indemnité annuellement et de revaloriser son montant selon les mêmes variations et conditions que celles applicables aux agents de l'Etat.

REINTEGRATION DU BUDGET FORET DANS LE BUDGET COMMUNAL

Le Maire expose la nécessité de réintégrer le budget forêt dans le budget communal et de procéder aux écritures comptables.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de réintégrer le budget forêt dans le budget communal à compter du 1^o janvier 2007 et à cet effet, approuve la décision budgétaire modificative n^o 2 suivante sur le budget communal :

Dépenses :

article 2117 : 196 896.07

article 2121 : 37 014.48

article 21571 : 707.84

Recettes :

article 181 : 234 618.39

- Approuve la décision budgétaire modificative n^o 1 sur le budget forêt

Dépenses :

article 181 : 234 618.39

Recettes :

article 2117 : 196 896.07

article 2121 : 37 014.48

article 21571 : 707.84

MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DE LA ZONE ARTISANALE POUR STOCKAGE DE MATERIEL AGRICOLE

Le Maire soumet au conseil municipal la demande émanant de l'EARL DE GRESSON de louer un local de la zone artisanale pour y stocker du matériel agricole sur une surface de 200 m².

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de louer à l'EARL DE GRESSON représentée par MM. PAULUS Joël et Alban, un local de la zone artisanale d'une surface de 200 m² au tarif de 266 euros par an.

Autorise le Maire à signer le bail à intervenir.

VENTE TERRAIN VEILLON

Le Maire rappelle au conseil municipal la mise en vente du terrain Veillon et dit qu'il y aurait lieu de définir les conditions de mise en vente.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Fixe le prix de vente du terrain Veillon à 23 000

(Suite page 15)

Les présidents de la République

TROISIEME REPUBLIQUE : 1871-1940



Louis Adolphe Thiers

Durée du mandat : 2 ans 6 mois (du 17-2-1871 au 24-5-1873)

Né à Marseille le 15 avril 1797, licencié en droit, il commence sa carrière politique dans l'opposition à Charles X. Il est élu député d'Aix-en-Provence en août 1848 puis occupe plusieurs postes ministériels.

Il est deux fois président du conseil en 1836 et 1840 où il défend une politique en opposition avec le roi. Réélu député après la révolution en 1848, il soutient la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte, puis s'en écarte par la suite. A partir de 1869 il s'oppose fermement à la politique de Napoléon III.

En 1871, après la défaite de Sedan contre l'Allemagne, il est élu chef du pouvoir exécutif de la République Française et est de ce fait à la fois chef de l'Etat et du gouvernement. C'est lui qui impose la ratification du traité de Francfort qui permet le rattachement à l'Allemagne de l'Alsace et de la Lorraine. Après une période de violence (insurrection et répression de la Commune en mai 1871), Thiers obtient par la majorité conservatrice de l'Assemblée nationale le titre de président de la République le 31 août 1871. En 1873, la droite qui lui reproche de pérenniser la République le contraint à démissionner de ses fonctions (24 mai 1873). Il finit sa carrière politique comme opposant aux monarchistes au sein de l'Assemblée.

(Suite de la page 14)

euros suivant l'estimation effectuée par Maître Christophe HUGUENIN, notaire à Blâmont
Précise qu'une construction devra intervenir sur ce terrain, dans les 2 ans suivant la vente.

DELIVRANCE DE BOIS DE CHAUFFAGE AUX HABITANTS

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de donner priorité aux habitants de la commune pour le façonnage de bois de chauffage
Dit que les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie avec une date limite d'inscription fixée au 31 octobre 2006.

Précise que le volume disponible de bois à façonner sera divisé par le nombre de personnes inscrites et plafonné à 15 stères maximum par personne.

Fixe à 5 euros le prix du stère de bois à façonner.

Séance du 16 nov. 2006

DECISION MODIFICATIVE n°4

suite à vente de terrains

Le Maire rappelle au Conseil municipal la vente de 2 parcelles de terrain cadastrées section AC n°169 ET 170 et dit qu'il y aurait lieu d'effectuer le traitement budgétaire et comptable de cette opération de cession .

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve la décision budgétaire modificative n°4 du budget communal comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses :

article 675 : 89.76 €

article 676 : 251.49 €

Recettes

article 775 : 341.25 €

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES :

Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE d'accorder une subvention de 280 € à l'association Familles Rurales pour le financement d'un BAFA.

PROGRAMME DE COUPES DE BOIS 2007 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ACCEPTE le programme proposé par l'ONF à savoir :

Parcelles 4-7-8-9-10 et 11 pour un volume estimé de 630 m3.

FINANCEMENT DES TRAVAUX FORESTIERS (routes et reconstitution):

Coût global des travaux : 261 807.54 €

Subventions attendues : 204 280.43 €

Besoin d'autofinancement : 57 527.11 €

Compte tenu que ces investissements n'auront pas de retombée financière avant un minimum de 50 ans, le Maire propose de réaliser des emprunts, au fur et à mesure de la réalisation des travaux qui s'étaleront sur plusieurs tranches, pour financer les 57 527.11 € restant à la charge de la commune et demande un accord de principe au conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
- DONNE son accord à la majorité moins une voix, celle de Monsieur Daniel CHAROLET, celui-ci estimant que l'excédent du budget forêt permet la réalisation de ces travaux sans emprunt.

DEPART DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE Brigitte PAULUS :

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour financer un cadeau en remerciement des 20 années passées à la mairie de Val-et-Châtillon

(Suite page 16)

Les présidents de la République

TROISIEME REPUBLIQUE : 1871-1940



Patrice de Mac-Mahon

Durée du mandat: 5 ans 8 mois (du 24-5-1873 au 30-1-1879)

Né le 13 juillet 1808 dans une famille d'origine irlandaise. Après diverses campagnes à l'étranger il est nommé gouverneur général de l'Algérie. Après la défaite de Sedan il organise la répression contre la Commune de Paris.

Il se fait élire Président de la République lorsque Thiers démissionne ; sa présidence est symbolisée par le thème de l'ordre moral. En 1875 il fait voter des lois constitutionnelles qui instaurent pour sept ans à la majorité absolue des élus le Président de la République. Les élections de 1876 et de 1879 qui se caractérisent par la victoire des républicains provoquent la démission de Mac-Mahon en 1879.

(Suite de la page 15)

par Mme Brigitte PAULUS.

LOCATION D'UN LOCAL :

Par délibération du 12 juillet 2006 le conseil a fixé à 800 € le montant de la location annuelle du local sis à la zone artisanale de Val et Chatillon. Pour des raisons de simplification de calcul de location mensuelle la convention a été établie à 798 €.

Le Maire demande au conseil municipal de reprendre une délibération annulant la précédente et fixer la location annuelle à 798 €.

A l'unanimité le conseil municipal donne son accord.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ECOLE :

Le Maire fait part au conseil municipal d'une demande de subvention de 200 € déposée par Ma-

dame la directrice de l'école primaire afin de financer l'acquisition de jeux pour création d'ateliers. La subvention sollicitée est de 200 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, **DONNE** son accord à l'unanimité.

REPARTITION DU BOIS DE CHAUFFAGE AUX HABITANTS :

38 personnes ont déposé une demande pour le façonnage du bois de chauffage.

La quantité à répartir s'élève à environ 100 m³. Ce qui fait environ 3 stères par personnes.

Compte tenu du nombre élevé de demande et de la difficulté à répartir ce bois, le conseil municipal décide d'envoyer un courrier à chaque inscrit afin de savoir s'il confirme son inscription pour environ 3 stères seulement. Après quoi une nouvelle répartition sera envisagée.

Les présidents de la République

TROISIEME REPUBLIQUE : 1871-1940



Jules Grévy

Président de la République de 1879 à 1887. Son idéal républicain repose sur un pouvoir impersonnel, mais exercé par une assemblée.

Le 30 janvier 1879, le président Mac-Mahon démissionne. Le jour même, les parlementaires élisent Jules Grévy à la présidence de la République. Il annonce qu'il n'ira jamais à l'encontre de la volonté populaire, et de ce fait il abandonne l'exercice du droit de dissolution.

Il reste le symbole de la mise en place des idées républicaines dans les institutions politiques, et dans la manière d'exercer la fonction de président de la république.



Marie François Sadi Carnot

Président de la République de 1887 à 1894

Il est nommé préfet de la Seine-Inférieure et élu député de la Côte-d'Or en 1871. Sous-secrétaire d'État aux Travaux Publics puis ministre des Travaux Publics, il devient ministre des Finances en 1885. Suite à la démission de Jules Grévy, mis en cause dans l'affaire des décorations, Sadi Carnot est élu président de la République le 3 décembre 1887. Le début de son mandat est marqué par l'agitation boulangiste et le scandale de l'affaire de Panama (1892). Dans un contexte d'agitation syndicale et anarchiste (les lois relatives à la liberté individuelle et aux délits de presse (qualifiées de lois scélérates par l'opposition socialiste) visant à réprimer cette agitation venaient d'être votées), Sadi Carnot est assassiné par l'anarchiste italien Jeronimo Caserio le 24 juin 1894, lors de l'Exposition de Lyon.



Jean Casimir-Périer

1876 - 1894 : député de Nogent-sur-Seine (centre gauche)

1877 - 1879 : sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique, aux Beaux-Arts et aux Cultes

1883 - 1885 : sous-secrétaire d'État à la Guerre

1893 : président de la Chambre des députés

1893 - 1894 : président du Conseil et ministre des Affaires étrangères sous la présidence de Sadi Carnot

27 juin 1894 : élu président de la République à la suite de l'assassinat de Sadi Carnot

16 janvier 1895 : démissionne de ses fonctions, sous la pression de la gauche.

Le saviez-vous ?

Parmi l'énormité des choses dont se débarrasse l'Etat au nom de la décentralisation, acte II, il y a notamment le transfert des routes nationales aux départements. Du coup, les missions des DDE (Direction Départementale de l'Equipement) se réduisent à peau de chagrin. Elles se restructurent, c'est-à-dire qu'elles vont fermer (les subdivisions) les unes après les autres. Certes, on objectera que celle de Blâmont, par exemple, est maintenue. Mais personne n'est dupe sur ce qui va se passer après certaines échéances.

Récemment, la DDE 54 nous a informé qu'elle avait

réalisé, au cours des années passées, un important travail d'archivage sur les articles de presse concernant les communes. Et elle se débarrasse, pardon, elle nous transmet un dossier d'archives concernant notre commune dont certains articles datent de 30 ans ! Surprise, en découvrant que les DDE faisaient ce type d'archivage ... qui fait penser à du renseignement ! Aux DDE, il y avait donc des gens payés à découper les articles de presse et à les archiver par commune ! Qui s'en doutait ?

Bon, disons que c'est devenu de l'histoire ancienne et voyons ce qui était publié il y a 30 ans :

Est Républicain – 27/06/1976

127 licenciements annoncés cette semaine à la cotonnière de Val-et-Châtillon

Un plan d'urgence serait mis en place

LUNEVILLE - Cette fois il ne semble pas que cela soit possible de reculer l'échéance : ce qu'on craignait le plus dans la haute vallée de Cirey va se produire cette semaine. La direction de la cotonnière de Val-et-Châtillon a en effet annoncé au comité d'entreprise qu'elle allait faire connaître cette semaine la liste des 127 personnes touchées par le licenciement économique.

Le P.D.G., M. Gustave Ecrepont, a fait savoir qu'il s'agissait d'un plan de restructuration qui devrait à moyen terme renforcer les 290 emplois restants. C'est l'usine Bechmann qu'il avait rachetée à la famille du mari de Mme Veil, minis-

tre de là santé, qu'il compte abandonner fin de cette année.

Les licenciements en effet ne seraient effectifs que le 1er décembre. Cette nouvelle, on s'en doute, était accueillie avec amertume dans une région qui depuis la fermeture de Saint-Gobain avant guerre a connu une érosion progressive de l'emploi.

Le maire du Val et ses collègues du canton de Cirey avaient adressé au printemps une supplique au président de la République lui exposant leur situation.

Selon des sources autorisées, la D.A.T.A.R. serait prête à épauler sérieusement l'industriel qui vou-

drait s'installer dans l'usine que M. Ecrepont abandonnera en même temps qu'il est question que l'on étende au canton de Cirey et peut-être à celui de Badonviller l'aide promise à certains secteurs vosgiens, soit sous forme de primes par emplois ou encore en favorisant un «contrat de pays».

Il est en tout cas urgent que cette limite du département en direction des Vosges soit sortie rapidement du marasme dans lequel elle est plongée sous peine de voir la carte électorale se transformer et s'installer le chômage contraignant les Jeunes d'abandonner une des plus belles vallées de Lorraine.

On sait aujourd'hui, hélas, quelle suite l'Histoire a réservé à tout cela !

On retiendra tout de même que nous étions, déjà, une des plus belles vallées de Lorraine ! Or ça, ça n'a pas changé ! Ben oui, faut bien se trouver des éléments d'optimisme, non ?



L'époque bénie des Gars du Val



Histoire et présence de la famille De Klopstein dans notre commune

Plusieurs générations de la famille de Klopstein vont marquer l'histoire de la commune. Remontons quelques siècles auparavant afin d'évoquer les origines de la famille. Issue de la province de Mayence, Mathias Klopstein s'installe avec ses fils en Lorraine. En 1587, soldat des troupes du duc de Lorraine, il défend avec courage la ville de Blâmont, menée à mal par les attaques calvinistes. Pour le récompenser de sa bravoure, le duc de Lorraine le fait capitaine d'une compagnie de lansquenets. Son fils aîné, Alexandre (1564-1620), fut échevin puis prévôt de Marsal en Moselle. Par lettres de patentes du 12 mars 1619, le duc Henri II de Lorraine anoblit ce dernier. Son frère, Jean, est tué en août 1638 en plein milieu de la Guerre de Trente Ans, alors qu'il défendait Blâmont, comme son père cinquante ans auparavant, assiégée et incendiée par les troupes de Bernard de Saxe-Weimar.

Les générations suivantes resteront à Marsal puis par alliances successives quitteront la Moselle pour la Meuse. On retrouve des traces de la famille à Saint-Mihiel, Apremont la Forêt, ...

L'un d'entre eux, Nicolas Louis de Klopstein (1746-1792), sera condamné à mort pour port d'armes contre la patrie et levée de contribution à la tête de troupes ennemies. Il sera une des victimes de la Révolution Française et sera décapité à Verdun le 14 octobre 1792. C'est le neveu de cette innombrable victime de la Révolution Française, Louis François de Klopstein (1775-1857) qui va par son mariage avec Joséphine Gabrielle Regnault de Châtillon (1776-1835) faire entrer la famille de Klopstein dans l'histoire de notre commune, encore appelée Val de Bonmoutier. Il épouse en 1799, la dernière descendante de la famille de Regnault de Châtillon, possédant le château de Châtillon depuis 1676. C'est ainsi que le château tombe dans l'escarcelle de la famille de Klopstein, obtenant de plus la baronnie de Châtillon. Les barons de Klopstein étaient aussi propriétaires de

l'abbaye de Haute Seille, mais n'y portant que peu d'intérêts, ils la laissèrent tomber en ruines.

Trois générations vont ainsi se succéder aux rennes de la commune. Le premier est le baron Louis-François de Klopstein (1775-1857) qui est nommé maire en 1829. Il y restera de nombreuses années avant de céder la place à son fils cadet, Louis-Alexandre (1825-1886), qui sera même élu conseiller général du canton de Cirey. En juin 1886, un malheur s'abat sur la famille avec le décès du baron au cours d'une partie de chasse. Témoignage tragique de cet événement, une croix en grès est érigée en forêt à l'endroit précis où a eu lieu le drame. Ses deux fils, Louis Antoine et Jean, présideront la destinée de la commune. Mais comme l'histoire n'est qu'un éternel recommencement, un autre drame va avoir lieu au cours des premiers mois de la Première Guerre Mondiale. Observant depuis une fenêtre du château la progression des troupes allemandes, le 17 novembre 1914, le baron Jean de Klopstein, est mortellement touché par une balle tirée par les allemands. Tout comme son père, il périra victime d'une balle



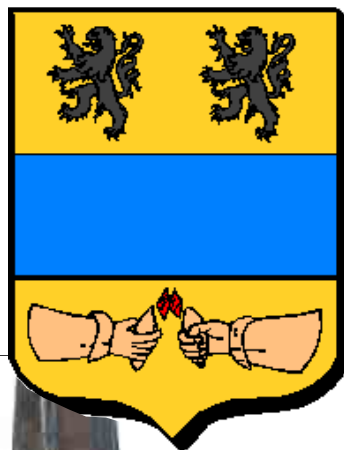
perdue. Son nom figure d'ailleurs sur le monument aux morts parmi les 85 enfants de la commune, morts pour la France au cours du premier conflit mondial. C'est avec cette tragédie que se terminent les liens forts entre les barons de Klopstein et la commune. Très vite, son épouse inconsolable, va le rejoindre dans la mort. La famille quitte le château de Châtillon qui est alors vendu en 1924 à la famille André, dont les descendants actuels en sont toujours les propriétaires. La seule preuve qui témoigne du passage de ces barons dans notre commune est la sépulture située dans l'ancien cimetière où plus de vingt membres de la famille reposent à jamais. Mais l'histoire de la maison de Klopstein ne s'arrête pas là. La famille, représenté ensuite par le dernier fils du baron Louis Alexandre, le baron Hyacinthe Frédéric de Klopstein (1851-1922), s'installe à Soulanges dans la Marne. C'est de son union en 1880 avec Marie Louise de Montangon que subsistent les descendants actuels des barons de Klopstein. L'actuel chef de titre et d'armes de la famille et son épouse vivent toujours à Soulanges. Ils sont parents de deux

filles et d'un fils, prénommé Frédéric comme son aïeul. En un mot, l'histoire de notre commune est donc étroitement liée aux quelques générations de cette famille qui se sont succédées entre 1799 et 1924.

N.B. : De nombreuses sources ont été utilisées pour l'écriture de cet article, dont l'excellent livre de M. Roger Cornibé, *Val-et-Châtillon - Son passé - Ses gens*.

Olivier BENA

« d'or à la fasce d'azur, accompagné en chef de deux lionceaux naissants de sable, et en pointe de deux mains de carnation vêtues d'azur tenant des pierres au naturel qu'elles frappent et dont il sort des flammes de gueules. »



Les grosses chaînes qui encerclaient le caveau ont été volées

L'industrie textile

Matières textiles

On donne le nom de MATIERES TEXTILES aux fibres qui après transformation mécanique sont susceptibles de donner des fils et des tissus. Les matières textiles employées dans l'industrie textile sont d'origine : végétale, animale, minérale, artificielle et synthétique.

MATIERES TEXTILES D'ORIGINE VEGETALE :
coton, lin, chanvre, jute kapok.

MATIERES TEXTILES D'ORIGINE ANIMALE :
la laine, la soie, les cheveux et en général tous les poils d'animaux.

MATIERES TEXTILES D'ORIGINE MINERALE :
l'amiante, les métaux, le verre.

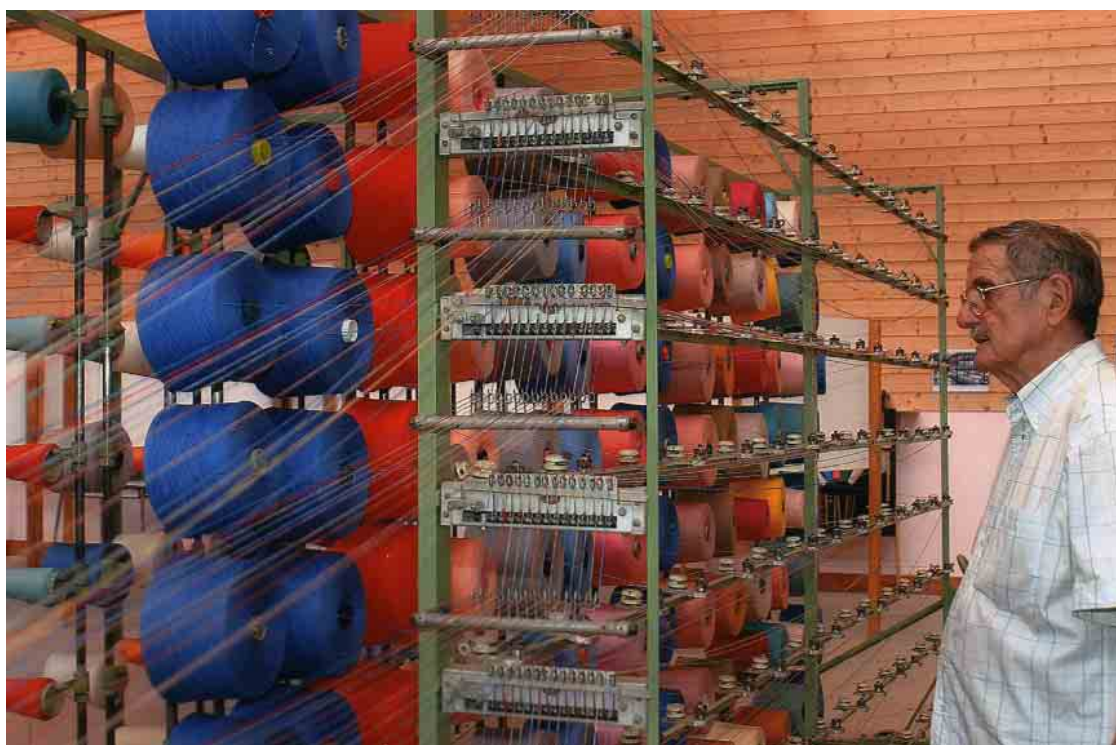
MATIERES TEXTILES D'ORIGINE ARTIFICIELLE
ET SYNTHETIQUE :
la rayonne, la fibranne, le nylon, le rhovyl, etc.

La transformation des fibres pour obtenir un fil est réalisée d'une manière générale mécaniquement pour l'ensemble des matières textiles. Il n'en est pas de même concernant la fabrication. On s'est rendu compte de l'influence exercée par l'état hygrométrique de l'ambiance sur les fibres employées. On savait en particulier que c'est avant tout le degré d'humidité de l'air qui détermine essentiellement la qualité d'un fil ou d'un tissu.

Dans les centres où le tissage constituait une industrie à domicile, on installait généralement les métiers à tisser dans les caves, on avait remarqué que le degré d'humidi-

té qui y régnait était favorable à la régularité du travail et à la qualité de l'aspect du tissu. Pour cette raison, on érigeait les usines aux bords des cours d'eau ou des lacs ou encore dans des vallées étroites. Les bâtiments étaient pourvus de murs fort épais assurant dans une certaine mesure une température régulière dans l'intérieur des locaux. C'est en 1889 que furent mises en place les premières installations de conditionnement d'air sans cesse perfectionnées au cours des années. Dès 1901, le principe de l'humidification combinée à la ventilation en vue de refroidissement, a amélioré les fabrications et à réaliser des conditions d'hygiène adéquates dans les salles de travail, ainsi toutes les exigences que pouvaient poser l'industrie textile moderne du moment étaient capables de satisfaire la fabrication ou le côté facteur humain.

Cette nouvelle technique, le conditionnement de l'air appelé aussi "CLIMATISATION" devait tenir compte du chauffage, de la ventilation, de l'humidification, du rafraîchissement, de la purification, de la réfrigération. Les installations existantes permettaient de combiner une climatisation tempérée pour l'hiver et l'été, d'où un progrès considérable pour cette époque. Indirectement l'amélioration des installations et le fonctionnement de celle-ci permettaient de constituer un facteur humain non négligeable concernant l'ouvrier. La personne au travail développant un effort important doit se trouver dans une ambiance moins chauffée qu'une personne au repos. Lorsque l'ambiance d'une salle n'est pas adaptée à des conditions d'équilibre, le corps humain réagit vigoureusement. Ces réactions entraînent toujours un déséquilibre préjudiciable à l'éveil intellectuel, à l'effort physique, à la précision du travail, en un mot au rendement du personnel. Aujourd'hui, les ateliers de production en matière de



textile sont conçus très aérés. Les machines sont espacées, les effectifs sont réduits pour un ensemble de machines plus important. Les bruits sont moindres voir parfois inexistantes et en tout état de cause, l'hygiène, la sécurité sur les lieux de travail sont des priorités à prendre en compte par l'employeur.

Il est à noter qu'à la consultation d'archives, très peu d'accidents du travail sont signalés. Par contre, on ne fait pas état des maladies professionnelles; pourtant les poussières dégagées dans les salles de travail devaient être très probablement à l'origine de bronchites chroniques contractées par les personnels travaillant dans les divers

ateliers de fabrication.

Les ouvriers et ouvrières aimaient leur usine, malgré les conditions de travail parfois très précaires. De l'avis des personnes pouvant encore témoigner de leur activité, aujourd'hui, ils ont allié leur travail et leur fierté pour perpétuer leur savoir faire aux générations futures. Illusion pour tous puisque l'histoire se termine en 1978. La page est tournée.

Une association créée, perpétue dans le cadre de son musée, l'industrie textile dans la vallée de la Haute Ve-zouze. "Mémoires du Textile".
Jean-Marie FERRON



La vie associative



Val Cross

Comme chaque année, nous « les Gars du Val » continuons notre petit bonhomme de chemin en représentant fièrement notre commune à chacune des sorties effectuées.

Au programme, dix courses Trophées Sport Loisirs et la Corrida d'Heillecourt.

Afin de donner l'occasion à différentes personnes de pouvoir faire un sport agréable, le club a créé une section marche loisir. Cette nouveauté a permis d'agrandir notre cercle sportif dans une ambiance chaleureuse et humaine. Par ailleurs, pour la 9ème année consécutive, les Gars du Val ont la joie de vous informer que la finale Sport Loisirs se déroulera dans notre bourg le 13 mai 2007.

Le programme de cette journée, courses le matin, à noter qu'une épreuve de marche de 10 kms sera au rendez-vous. Et l'après midi, récompenses à tous les coureurs et marcheurs ayant participé aux compétitions du Trophée Sport Loisirs 2006-2007.

Nous espérons encore, pour cette date-là, avoir le soutien des villageois à cette fête du sport, qui se veut familiale et conviviale.

Pour clore cette année 2006, un membre du club a organisé un jeu de piste, au mois de juillet, pour remercier les bénévoles et les membres du club quant à leur présence à toutes les sorties et aux manifestations organisées par l'association. Ce fût une journée de détente qui a ravi tous

les participants.

Enfin, nous espérons vous retrouver nombreux, l'année prochaine, pour notre quatrième loto dont le but est de récolter des fonds pour que les Gars du Val continuent



d'exister.

Nous comptons sur vous et sur ce, tous les membres des Gars du Val vous souhaitent de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et surtout, une très bonne santé.

BONNE ANNEE 2007 A TOUS

Sportivement vôtre, Le Président : Gilbert DURAND

Lire et faire lire

(Association nationale – Groupe de Val-et-Châtillon)

De quatre l'an dernier, les bénévoles se retrouvent à trois en début d'année.

Mmes RAMELLA, BLANCHE et TALLOTTE lisent à dix élèves de la grande section une fois sur deux les jeudis soirs.

Nos trois premières séances virent l'invention d'une histoire autour de Saint Nicolas cherchant la scierie de Machet. Après quelques mésaventures, Saint Nicolas ayant perdu ses jouets emportés par le ruisseau, arrive à la scierie où les animaux de la forêt ont préparé des cadeaux de la nature environnante pour remplacer les

jouets et friandises disparus.

Une création en volume illustrant cet événement fut confectionnée et envoyée pour la fête du 3 décembre à Machet (voir page 40).

Nul doute que le Grand Saint les récompensera.

La suite de l'année scolaire sera plus traditionnelle ...

(Bonne nouvelle de dernière minute : Mme ROLAND va rejoindre le groupe)

Josiane TALLOTTE

Conjoints survivants

SECTION DE CIREY-SUR-VEZOUZE - VAL-ET-CHATILLON

Accueillir, aider, informer, et défendre sont les quatre buts de notre association.

La section compte actuellement 51 personnes. Notre fédération nationale la FAVEC (Face au veuvage ensemble continuons) a 60 ans d'existence. Depuis sa création elle a toujours obtenu des améliorations au sort des veuves et veufs.

Notons les activités 2006 de la section :

- 28 janvier - Galette des Rois suivie d'une loterie.

Malgré le froid et la neige 35 personnes

Étaient présentes.

- 5 mars - Assemblée Générale à Longuyon - 10 présentes.

- 25 mars - Réunion d'information à Cirey suivie d'un goûter et d'une loterie.

2 avril - Repas à la section de Baccarat - 6 participants

2 juillet - Voyage Départemental à Baden-Baden - 10 participants.

26 août - Très beau séjour de vacances à Divonne-les-Bains - 9 participants, au 2 sept.

30 sept. - Goûter à Cirey suivi d'une loterie - 42 participants dont 8 adhérents de Baccarat.

- 3 déc. - Repas à la section de

Baccarat - 6 participants.

Et maintenant nous nous tournons vers 2007.

L'Assemblée Générale aura lieu à Nancy, la date n'est pas encore fixée ; le voyage départemental le 1er juillet et le séjour de vacances fin août début septembre.

A toutes et à tous, habitants de Val-et-Châtillon bonne fin d'année, meilleurs vœux pour 2007 et merci aux municipalités de Cirey et de Val qui nous soutiennent et nous apportent aide financière.

Lise Meyer



Les présidents de la République

TROISIEME REPUBLIQUE : 1871-1940



Félix Faure

Président de la République de 1895 à 1899.

1881-1895 : député républicain modéré au Havre

1881-1882 : sous-secrétaire d'État au commerce et aux colonies

1883-1885, puis 1888 : sous-secrétaire d'État à la marine

1894-1895 : ministre de la marine

Félix Faure meurt accidentellement au palais de l'Élysée le 16 février 1899. Ce décès brusque et mystérieux fit naître la rumeur selon laquelle il serait mort dans les bras d'une jeune femme.



Émile Loubet

Président de la République de 1899 à 1906.

1870 - 1899 : maire de Montélimar

1876 - 1885 : député républicain de Montélimar

1885 - 1899 : sénateur, puis président du Sénat à partir de 1896

18 février 1899 : élu président de la République à la suite du décès de Félix Faure

18 février 1906 : fin de son mandat présidentiel, il est le premier président de la Troisième République à avoir accompli un mandat complet. Il se retire de la vie politique.

Il gracie Alfred Dreyfus après sa seconde condamnation le 11 septembre 1899.



Section de la Vezouze Cirey / Val-et-Châtillon



ROCHE des DRUIDES



CHAPELLE de TON



VOIE ROMAINE

Au cours de l'année passée, le Club de la Vezouze a organisé plusieurs manifestations : District II à Cirey sur Vezouze, thé dansant, sortie automnale à Val et Châtillon (plus de cent participants), un séjour en (Espagne, un rallye pédestre dans la forêt de Bousson, sans compter une trentaine de sorties d'une journée où d'un après-midi, à Ça portée de tous.

Lors de nos randonnées, les amis de la nature ont pu découvrir les merveilles cachées de nos forêts « rocher, calvaire », rencontrer au détour d'un sentier « chevreuil, renard, lièvre, cerf », déguster « myrtilles, fraises, framboises, mures » et partager en toute simplicité les connaissances de chacun. Ces quelques photos ne représentent qu'une infime partie de notre patrimoine. (De nombreux vestiges, sites, points de vue restent à découvrir, et toujours dans un esprit Club Vosgien

En 2007, le programme vous propose dès le mois de janvier :

des sorties raquettes avec d'autres associations

Assemblée Générale du CV samedi 10 février 2007 à 10 heures, suivi du repas à la salle des fêtes de Val et Châtillon.

le thé dansant dimanche 18 mars à 14 h 30, animé par <DVO-StfOVV, salle des fêtes de Cirey sur Vezouze.

et bien d'autres activités où randonnées

Votre adhésion renforce l'intérêt que vous portez à l'association et permet aux bénévoles de continuer à maintenir le réseau de sentiers existant et d'entretenir le refuge de la Boulaie dont vous pouvez bénéficier d'un tarif préférentiel. En espérant vous compter parmi nous, le Comité vous présente ses meilleurs vœux pour 2007

B. Biondi



Pour tout renseignement
B Biondi : 20 rue rouge carrière
54480 BERTRAMBOIS
Tel et Fax: 03/83/42/56/12



SECTION DE VAL-ET-CHATILLON

Mission première :

Dans le cadre du devoir de mémoire, notre section s'efforce d'être présente aux cérémonies à caractère patriotique afin de rendre hommage à nos camarades morts pour la France en défendant nos libertés.

Situation et évolution des effectifs en cours d'année

Effectif au 1er janvier 2006 : 33 adhérents

Effectif au 30 novembre 2006 : 31 adhérents

Décès :

Mr Louis Besnard (21 juin 2006)

Mr Gilbert Brelinsky (13 août 2006)

Composition du bureau

Président honoraire : Raymond Héry

Président : Pierre Sommier

1er vice-président : Roland Dal Martello

2ème vice-président : Patricio Garcia

Secrétaire bénévole : Sylviane Besnard

Trésorier : Philippe Wolff

Porte-drapeau AMC : Paul Pierre

Porte-drapeau FFI : Pierre Noël

Porte-drapeau AFN : Philippe Wolff

Porte-drapeau - de 20 ans : Patricio Garcia

Porte-drapeau Rhin Danube : Serge Bolle

Vérificateurs aux comptes : André Maire et Michel Lemaire

Activités :

Au cours de l'année 2006, 14 sorties avec délégation et porte-drapeaux.

Le président Pierre Sommier remercie les porte-drapeaux pour leur présence. C'est celle-ci qui fait que les souvenirs ne tombent pas dans l'oubli.

Le président remercie également les membres et toutes les personnes qui ont participé à ces différentes cérémonies patriotiques.

Tous les membres de la section A.M.C. et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2007.

Le Président Pierre Sommier



Les présidents de la République

TROISIEME REPUBLIQUE : 1871-1940



Armand Fallières

Président de la République de 1906 à 1913.

1876-1889 : député républicain de Nérac

1890-1906 : sénateur, puis président du Sénat à partir de 1899

18 janvier 1906 : élu président de la République contre Paul Doumer.

1882-1883 : ministre de l'Intérieur, puis président du Conseil, et ministre des Affaires étrangères par intérim.

1883-1892 : ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et ministre de la Justice.

L'Association, dirigée par des bénévoles, vous propose différents services adaptés à vos besoins.

Aide à domicile aux Personnes Âgées :

C'est le service le plus demandé ; il s'adresse aux personnes retraitées qui peuvent bénéficier d'une aide financière par leur caisse de retraite .Le coût horaire est calculé en fonction de vos ressources par votre caisse de retraite et le nombre d'heures accordées varie en fonction de vos besoins.

Lorsque la personne âgée rencontre des problèmes de santé plus importants, nous lui proposons de faire une demande auprès du Conseil Général : A.P. A (Aide aux Personnes en perte d'Autonomie)

Service Familles

En cas de maladie de la mère : hospitalisation, grossesse, naissance, surcharge de travail ...nous proposons 2 formes d'intervention :

T.I.S.F : elle intervient pour effectuer les tâches ménagères mais essentiellement pour s'occuper des enfants

L'Aide à domicile : elle intervient uniquement pour effectuer les tâches ménagères

Service Mandataire

Dans ce cas, c'est la personne chez qui nous intervenons qui est l'employeur. C'est la Fédération qui s'occupe de la partie administrative.

Service Prestataire

Ce service nous permet d'intervenir auprès de toutes les personnes sans condition d'âge. Service Repas
Il fonctionne 7 jours sur 7. Le repas livré froid est à réchauffer au micro-ondes. Vous établissez vous-même le rythme de vos repas; cependant pour le bon fonctionnement du service, il faut faire la demande 48h. à l'avance.

Télé-Assistance

Présenté sous forme de médaillon ou de montre, il suffit d'appuyer sur un bouton en cas de problème ; le service d'assistance fera alors le nécessaire.

S.I.A.D.

Le service de soins à domicile fonctionne sous le contrôle d'une infirmière coordinatrice.

Pour plus de renseignements, contactez :
Madame Wernert :
tél.03 83 42 52 99



La Fanfare du Val

Comme tous les ans, je m'adresse à vous pour vous donner des nouvelles de notre fanfare. Mais force est de constater que l'effectif n'est toujours pas à la hausse, malgré les appels au recrutement lancés depuis déjà plusieurs années, on commence à être pessimiste.

Mais enfin, tant que l'on pourra assurer le service aux manifestations patriotiques des communes de Val, Pexonne et Petitmont, c'est qu'il y a toujours un espoir ...

Comme toujours j'adresse les remerciements de la Fanfare aux communes pour leur accueil, leur soutien moral et financier. Sans oublier la section AMC de Val.

Un grand merci aux musiciennes et musiciens toujours



présents, pour leur prestation, leur dévouement et leur disponibilité.

En espérant que la nouvelle année sera pour la Fanfare une année de recrutement.

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2007.

Le Président :
René BOUQUET

Une pensée pour **Maurice Baptiste** qui nous a quitté prématurément cette année. Maurice a été un temps membre de notre Fanfare. Incontestablement, il aimait la musique et le faisait savoir. Dans le passé, avec son accordéon, il avait si souvent animé les petites réunions d'amis.

Au revoir Maurice.





FAMILLES RURALES «Le Terrier des Renards»

En cette année 2006, le Centre de Loisirs a fêté son 5ème anniversaire. Comme le temps passe vite ! Nous avons beaucoup progressé depuis 2001 et le centre a beaucoup évolué par l'achat de multiples matériels pédagogiques et éducatifs mais aussi par la diversification des activités proposées aux enfants.

La fréquentation au fil des sessions du Centre de Loisirs semble se stabiliser même si l'on note très peu de nouveaux enfants s'inscrivant au Centre de Loisirs. Cela est bien dommage car dans quelques années va se poser de nouveau cette question de la fréquentation qui nous chagrine tant, car les enfants grandissent et n'ont plus ensuite vers 10 ans la motivation et l'envie de venir, s'adonnant ainsi à d'autres occupations. C'est pourquoi nous espérons que les parents de jeunes enfants qui liront ces quelques lignes se sentiront concernés et feront la démarche d'inscrire leurs enfants à de prochaines sessions. Il est important de constater après comparaison avec d'autres centres de loisirs que «Le Terrier des Renards» est le moins cher de tous car pour de mêmes prestations certains demandent près de 60 à 80 euros la semaine ! La question du prix n'est donc pas un argument solide et se voit donc ainsi démoli.

L'innovation de cette année 2006 a été un mini-séjour de deux jours, les 7 et 8 août, avec les enfants, à La Boulaye. Les enfants, qui pour beaucoup n'ont pas la chance de partir en vacances, ont beaucoup aimé et pleinement profité de ces moments en pleine nature. Ils en gardent d'ailleurs de merveilleux souvenirs. Or, comme la durée du séjour a été trop courte, il est notamment prévu que pour la session des Grandes Vacances de 2007, un séjour d'une semaine soit organisé au même endroit.

Comme chaque année, nous tenons une nouvelle fois à remercier très amicalement toutes les personnes qui nous ont montré leur générosité en nous ouvrant leurs portes

lors de notre défilé d'Halloween dans la commune. C'est pour nous un gage d'encouragement fort qui nous touche beaucoup.

Depuis cette fin d'année, l'équipe d'animation est entièrement composée de personnels diplômés du B.A.F.A., brevet d'animation. Madame Marie-Josèphe SCHMITT et Mademoiselle Laurence CHAROLET ont passé avec brio les trois étapes menant à l'obtention du fameux sésame permettant d'encadrer des enfants en centres de vacances. C'est une équipe entièrement féminine (qui a parlé de parité ?), qui assure l'animation du centre. Notons aussi que Mademoiselle Laurence CHAROLET s'est joint à l'équipe d'animation en remplacement de Monsieur Olivier BENA, appelé à d'autres responsabilités professionnelles. Il est toujours présent quand on fait appel à lui.

Le Centre de Loisirs de Val a le grand mérite d'exister !
Grâce à des personnes qui se dépensent sans compter !
Il est une chance qu'on ne mesure sans doute pas à sa juste valeur !
Soutenez-le en y inscrivant vos enfants

Cette année, le Centre de Loisirs a ouvert quatre fois ses portes :

Session du 20 au 24 février 2006 avec le thème des 4 Éléments.

Session du 24 au 28 avril 2006 avec le thème de la Guyane.

Session du 31 juillet au 25 août 2006 avec le thème du Tour du Monde en 20 Jours.

Session du 30 octobre au 2 novembre 2006 avec le thème « Fais-moi peur ! » autour de la fête d'Halloween.

Vous noterez qu'au cours des sessions les enfants sont beaucoup partis à la découverte des pays et des régions du monde. Plus concrètement, il y a eu le mini-séjour à La Boulaye que nous avons évoqué plus haut, et le voyage de fin de session au parc animalier Sainte-Croix de Rhodes (57).

L'autre fait à noter est que durant ces 20 jours, les enfants, aidés de leurs animateurs, ont préparé une pièce de théâtre avec des marionnettes. Ils ont créé eux-mêmes une histoire retraçant le voyage de Marie, une jeune française, autour du monde. Ils ont réalisé les marionnettes et les décors, et ont préparé les chansons et dialogues, venant agrémente le tout.

(Suite page 28)

Les présidents de la République

TROISIEME REPUBLIQUE : 1871-1940



Raymond Poincaré

Président de la France entre 1913 et 1920, participant à la résistance de la République malgré le choc subi par la France lors de la Première Guerre mondiale.

Il devint député de la Meuse.

ministre de l'Instruction publique en 1893

ministre des Finances en 1894.

Il fut trois fois président du Conseil :

du 14 janvier 1912 au 21 janvier 1913

du 15 janvier 1922 au 29 mars 1924

du 29 mars 1924 au 1er juin 1924

(Suite de la page 27)

En 2007, le Centre fonctionnera aux dates suivantes :
Session du 12 au 16 février 2007 avec le thème du Carnaval des Légumes.

Session du 2 au 6 avril 2007 avec le thème des Moyens de Transport.

Session du 30 juillet au 24 août 2007 avec le thème de la Faune et de la Flore.

Session de la Toussaint (dates non définies).

Les horaires d'ouverture sont les suivantes :

de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (sauf les mer-

credi en été journée continue de 9h00 à 16h30)

La Carte Familles Rurales, assurance en cas de problème, est obligatoire et payable en plusieurs fois.

Pour plus de renseignements, et notamment sur les tarifs, veuillez contacter,

Madame SCHMITT Marie-Jo. au 03 83 42 60 77 Ou
Monsieur PERRON Jean-Marie au 03 83 42 67 96

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2007.

Olivier BENA

VAL-ET-CHÂTILLON

Du théâtre au centre de loisirs



Les enfants ne regrettent pas d'être au centre !

Depuis le 31 juillet, le centre aéré de Val-et-Châtillon fourmille d'activités. La directrice, Delphine, aidée de ses animatrices Marie-Jo, Laurence et Rosette occupent les enfants pendant les quatre semaines que dure

cette session. Cette année c'est une pièce de théâtre sur le thème du voyage qui est Taxe incontournable des activités, du décor aux personnages en passant par les textes des différentes scènes. Des balades dans les forêts

environnantes, des bricolages, des activités manuelles ainsi que des jeux collectifs permettent par ailleurs d'agrémenter les journées. Les plus grands ont goûté à la joie de dormir sous une tente pendant une nuit en

étant hébergé au refuge de la Boulaie tandis que les petits ont dormi au chaud dans des lits.

Un voyage au parc de Sainte-Croix est prévu dans les semaines à venir.

Les présidents de la République

TROISIEME REPUBLIQUE : 1871-1940



Paul Deschanel

Président de la République de 1920 à 1920

1885 - 1919 : député d'Eure-et-Loir

17 janvier 1920 : élu Président de la République, succède à Raymond Poincaré.

21 septembre 1920 : à cause de troubles mentaux, il est contraint à la démission

1921 : sénateur

Au cours d'un voyage en train, durant la nuit, il passa à travers la fenêtre de son compartiment, pour une raison inconnue, et se retrouva en pyjama le long de la voie ferrée. Il rencontra un garde-barrière, auquel il se présenta comme le président de la République. L'image des hommes publics étant à l'époque encore peu diffusée dans la population, le garde-barrière se montra sceptique mais le ramena chez lui. L'incident donna lieu à de nombreuses caricatures et inspira la verve des chansonniers.

Familles Rurales Services

Vous avez des besoins pour du jardinage, de l'entretien d'espaces verts, ménage, repassage, petits travaux de bricolage..., Familles Rurales Services est à votre disposition, nous nous chargeons des formalités administratives et vous mettons à disposition un personnel compétent.

De plus, dans le cadre des emplois familiaux, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 50% du montant annuel des prestations dans la limite de la législation en vigueur.

Un simple appel suffit et Virginie Daudey répondra à vos questions. Vous pouvez nous contacter au 03 83 42 39 63 ou venir nous rencontrer à notre permanence les lundis et jeudis au 4 rue du 18 novembre sur Blâmont.

Familles Rurales Services est une association loi 1901, sans but lucratif, agréée Association Intermédiaire par la préfecture de Meurthe et Moselle et agréée Emplois Familiaux. Elle est référencée par l'Agence Nationale des Services à la Personne.

Familles Rurales Services c'est aussi un service auprès des entreprises, des artisans, commerçants, des associations, des collectivités... N'hésitez pas à nous contacter pour avoir de plus amples renseignements.

JS Val

La JS Val est toujours fidèle à ce rendez-vous que nous vous proposons annuellement. Preuve de sa bonne santé et de son dynamisme. Après avoir enregistré deux départs et quatre arrivées parmi les joueurs à l'intersaison, l'effectif reste stable (24 membres). Les résultats sont probants puisqu'à l'heure actuelle, l'équipe de la JS Val est 2ème de son groupe. Nous avons depuis quelques semaines un membre du club qui a réussi avec brio son examen d'arbitrage. Le club se tient doucement en conformité avec les règlements de la ligue Lorraine de Football afin de pouvoir accéder à la deuxième division. Pour cela, il faudrait également que notre club possède au moins une équipe de jeunes (débutants, poussins, etc...). Malheureusement, je dois vous avouer que ce problème récurrent depuis de nombreuses années n'émeut pas grand monde au sein de notre association. Certains joueurs ont des gamins jouant dans un club voisin du notre sous prétexte que nous n'avons pas d'équipe de jeunes. Il est certainement plus facile d'intégrer une équipe déjà existante que d'en créer une. La volonté d'en créer une n'étant pas affirmée, nous sta-

gnons. Je n'en connaît pas réellement les causes (manque de motivation, manque de temps, etc...). Quoiqu'il en soit, je constate avec amertume que nous devons être un des seuls cantons du district MM Sud de football à ne pas avoir d'équipe de jeunes. N'y a-t-il donc aucun jeune dans notre canton qui s'intéresse à la pratique de notre sport ? Je ne le crois pas un seul instant. Les jeunes sont dispersés dans les clubs voisins. Encore une fois, c'est un manque manifeste de volonté de s'investir et pas uniquement au niveau local. Je pense personnellement qu'au niveau cantonal, les problèmes sont identiques d'où les difficultés rencontrées par le chef-lieu de canton à recréer une équipe SENIOR. La moyenne d'âge de notre équipe à tendance à s'accroître au fil des ans. Il est donc impératif de former des jeunes si l'on veut pérenniser notre solennel en direction des personnes intéressées pour relever ce défi.

Suite au stage d'initiation au football pour les élèves de CM1, CM2, CE2 organisé par Mme LASSON (ex prof des écoles de Val), certains membres du club et moi-

(Suite page 30)

Les présidents de la République

TROISIEME REPUBLIQUE : 1871-1940



Alexandre Millerand

Président de la République de 1920 à 1924

La victoire du Cartel des gauches aux élections législatives le contraignit à démissionner le 11 juin 1924.

1885 - 1919 : député de la Seine

1925 - 1936 : sénateur

1899 - 1902 : ministre du Commerce, de l'Industrie et des Postes et Télégraphes

1909 - 1910 : ministre des Travaux publics et des Postes et Télégraphes

1912 - 1915 : ministre de la Guerre

1920 - président du Conseil et , ministre des Affaires étrangères

même, nous avons en partenariat avec l'USEP voulu récompenser ces jeunes en leur faisant vivre l'intensité d'un match de foot professionnel. Nous avons assisté au match Nancy- Lille.

L'enthousiasme des enfants faisait plaisir à voir, je ne doute pas un seul instant qu'ils en gardent un excellent souvenir.

Manifestations prévues en 2007

Loto (10 mars 2007)

Repas dansant (avril 2007)

Méchoui (juin 2007)

15 août (en association avec le comité des fêtes, l'USEP et la municipalité)

Avant de vous quitter, j'aimerais remercier toutes les personnes qui participent à nos manifestations, remercier tous les supporter qui nous encouragent le dimanche, et vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2007

Le président : Christian Bernard



Familles Rurales

L'année 2006 se termine tambour battant. La présidentielle de 2007 occulte déjà en partie l'actualité du quotidien. Pourtant aucun magicien ne viendra transformer miraculeusement la vie en 2007. les efforts et les sacrifices continueront d'être nécessaires pour vivre mieux. L'amélioration du pouvoir d'achat ne se décrètera pas à travers quelques mesures gouvernementales aussi pertinentes soient-elles. Trois exemples simples démontrent comment il est facile de dépenser plus sans forcément gagner davantage: L'ESSENCE, le remplissage des réservoirs, vide goulûment le porte-monnaie, pour boucher

les trous d'une gestion étatique peu rigoureuse. LE CAFE, un petit noir sur le zing coûtait il y a pas longtemps 2 francs. Le voilà aujourd'hui à 1 euro, 1,10 euro, 1,20, 1,30 ou 1,40 euro soit 3 à 5 fois plus cher. LA BAGUETTE, elle aussi valait il y a quelques années 2 francs chez le boulanger. A présent son prix tourne maintenant autour d'1 euro, c'est-à-dire qu'il a été multiplié par 3. Le passage à l'euro, l'une des trop rares merveilles européennes a favorisé l'envol de la cherté des petits services. Qu'est-ce qu'un euro ? Certains les don-

(Suite page 31)

Les présidents de la République

TROISIEME REPUBLIQUE : 1871-1940



Gaston Doumergue

Président de la République de 1924 à 1931 (mandat achevé le 13 juin 1931), puis son rappel, le 6 février 1934, comme président du Conseil à la suite des manifestations sanglantes de place de la Concorde à Paris.

1893 - 1906 : député radical de Nîmes

1910 - 1924 : sénateur du Gard

1906 - 1908 : ministre du Commerce et de l'Industrie

1908 - 1910 : ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts

1913 - 1914 : président du Conseil et ministre des Affaires étrangères

1914 - 1917 : ministre des Colonies

1934 - président du Conseil

(Suite de la page 30)

nent en pourboire quand ils règlent des dépenses minimales! Devant l'évidence même, à savoir le coût galopant de l'inflation, des associations se mobilisent pour défendre les intérêts des consommateurs et des familles. A ce titre, FAMILLES RURALES, de par ses statuts participe activement à la défense de ses adhérents. C'est pourquoi adhérer à FAMILLES RURALES, c'est rejoindre en outre le 1er mouvement familial de France dans le domaine associatif. "FAMILLES RURALES" c'est "Pour les familles ! par les familles".

Au premier janvier 2006, 88 familles adhèrent à l'association dont 18 familles au Centre de Loisirs sans hébergement (CLSH). Par activité, les adhérents se répartissent comme suit :

- Club Féminin, 14 personnes
- Club Couture 14 personnes
- Club scrabble 15 personnes
- Club 3è âge 40 personnes
- Club gymnastique 20 personnes
- CLSH 18 familles.

ANALYSE DES ACTIVITES DES CLUBS

Club Féminin :

Les membres sont toujours aussi assidus aux réunions du mercredi (tous les 15 jours). Des soirées belotes sont organisées, réunions appréciées de tous. Club couture : Club toujours aussi dynamique. Au cours de l'année, le club propose diverses activités au public. (Marché de la fête des mères, marché de Noël, bourse aux vêtements etc...) Ces manifestations sont bien suivies par les acheteurs et les visiteurs.

Club scrabble :

Les réunions du mardi sont toujours aussi passionnantes pour les participants. Les mémoires sont en éveil, de ce fait chaque mot découvert coûte son pesant d'or pour obtenir un maximum de points. Bien entendu, les résultats obtenus n'engendrent pas de conflits entre les participants. C'est passionnant.

Club gymnastique :

Les jeudis à 20 H, toute l'année sauf en période estivale (juillet-août), le club fonctionne activement. Les séances sont très bien fréquentées. La disponibilité de la responsable contribue sans aucun doute à la bonne marche de cette disci-



pline.

Club 3e âge :

Les années passent et le club tient bon. Pas de nouveaux adhérents, mais la participation aux réunions du mercredi (tous les 15 jours) est stable (entre 23 et 25 personnes) L'organisation des manifestations s'avère difficile, la moyenne d'âge avoisine 75 ans. Pour mettre sur pieds un voyage, cela devient quelque peu problématique. Le mercredi 11 juin, invités compris (42 personnes), le club a organisé un voyage en Alsace. Visite du Mémorial d'Alsace Moselle à SCHIRMECK (67). Le Mémorial vous fait voyager au cœur de l'histoire contemporaine de l'Europe. Il présente les différentes étapes de l'histoire des Alsaciens et Mo-

(Suite page 32)

Les présidents de la République

TROISIEME REPUBLIQUE : 1871-1940



Paul Doumer

Président de la République de 1931 à 1932 :

Il disparut prématurément le 6 mai 1932, assassiné à Paris par un émigré russe souffrant de troubles mentaux.

1888-1891 : député de l'Aisne (circonscription de Laon, parti radical)

1891-1895 : député de l'Yonne (circonscription d'Auxerre)

1902-1905 : député de l'Aisne (circonscription de Laon)

1912-1931 : sénateur de la Corse

1895-1896 : ministre des Finances

1921-1922 : ministre des Finances

1925-1926 : ministre des Finances

1927-1931 : président du Sénat

(Suite de la page 31)

sellans qui ont changé 4 fois de nationalité entre 1870 et 1945. Ce n'est pas loin de chez nous. C'est une visite à ne pas manquer. Le déplacement mérite d'être entrepris. A midi, nous avons déjeuné à MUTZIG. L'après-Midi à BERTWILLER (67) visite du musée du pain d'épices et de l'art populaire alsacien. Vers 19 heures, nous étions de retour. Ce fut une belle journée de l'air de tous.

Centre de loisirs sans hébergement (CLSH)

La fréquentation des sessions par les enfants a été stable (22 par clsh). Il est dommage que pour la session d'août, il n'y ait pas plus d'enthousiasme pour les inscriptions. Il faut attendre la dernière semaine, voire le premier jour de la session pour connaître le nombre définitif des participants. Pour concrétiser le projet de fonctionnement du Centre, c'est problématique. Des programmes sont mis en place très tôt, donc parents, pensez-y, n'attendez pas le dernier moment pour inscrire vos enfants. Merci de votre compréhension.

L'équipe d'animation, à savoir Melle Delphine ETIENNE, directrice, Mmes Marie-Joseph SCHMITT,

Rosette CHAROLET et Laurence CHAROLET, animatrices, diplômées BAFA, constitue un élément fort pour que vous parents, confiez vos enfants au centre aéré. Toutes les sessions proposées aux enfants reçoivent un agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Pour le bilan de l'année 2006, voir page 27.

Pédicure :

Pas de changement par rapport aux années passées, tous les deux mois au local Familles Rurales ou encore à domicile (Pour 2007, première prestation le samedi 27 janvier)

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme FERRON Geneviève, téléphone 03 83 42 67 96.

Nous sommes encore en 2006, et tant que le calendrier le commande, nous y restons. Tout en songeant à l'avenir, vive le présent !

L'association FAMILLES RURALES vous présente ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année et de bonne santé.

Le président : Jean-Marie FERRON

Comité des fêtes

L'année qui vient de s'écouler a été l'objet de quatre manifestations.

1. un loto en avril,
2. vide grenier le 15 août,
3. un loto en octobre
4. et la fête de Noël des enfants qui se prépare avec l'arrivée du père Noël.

Merci au Conseil Municipal qui attribue une subvention pour offrir une fête de Noël aux enfants. Je remercie aussi tous les bénévoles qui se sont dévoués pour toutes ces manifestations. Merci aussi à notre Père Noël qui malgré le froid est venu jusqu'à notre village. En résumé le Comité des Fêtes va bien.

Le Comité et moi-même vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2007.

La Présidente : CHAROLET Rosette



Les présidents de la République

TROISIEME REPUBLIQUE : 1871-1940

Albert Lebrun

Président de la République de 1932 à 1946

Élu, en 1898, conseiller général d'Audun-le-Roman puis député de Briey en 1900, le plus jeune de France, il devient, en 1906, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle jusqu'en 1932

En mai 1940, Reynaud, qui est président du Conseil, nomme Pétain vice-président du Conseil. Le 17 juin, Reynaud démissionne, et Pétain devient alors à son tour Président du Conseil. Le gouvernement, désormais dirigé par le maréchal Pétain, s'installe à Vichy. Le 2 juillet, Pétain convoque les deux Assemblées. Albert Lebrun refusant de démissionner, oblige ainsi Pétain à le contourner par le vote de la loi constitutionnelle lui attribuant les pleins pouvoirs. Pétain promulgue alors immédiatement les trois actes constitutionnels fondant l'"Etat Français", le 10 juillet 1940, qui écarte Albert Lebrun du pouvoir.

Mais Philippe Pétain n'a jamais été président de la République française et Albert Lebrun qui a été réélu pour un second mandat, demeure donc légalement Président de la République Française jusqu'en 1946.



Compte-rendu des activités de l'USEP pour l'année scolaire 2005/2006.

Cette année fut très riche en manifestations en tout genre. Elles sont organisées par les parents d'élèves pour les élèves, avec le soutien d'autres associations, des habitants de Val et Châtillon et d'autres communes.

BOURSE AUX JOUETS

Dépôt de jouets destinés à la vente.

VISITE DE SAINT NICOLAS

Il passe dans chaque classe, les bras chargés de chocolats. Les enfants sont ravis de voir ce personnage qui n'oublie jamais son fidèle compagnon : Le Père Fouettard !

SPECTACLE DE NOËL

Grand spectacle, chansons des enfants, goûters mais aussi distributions de cadeaux et chocolats à chaque élève de l'école après une arrivée spectaculaire du Père Noël depuis les hauteurs de Val et Châtillon.

Ce fut un moment inoubliable pour les enfants, dont les yeux pétillaient d'étoiles.



Les présidents de la République

QUATRIÈME RÉPUBLIQUE : 1947-1958



Vincent AURIOL

Président de la République de 1947 à 1953

Ministre pendant le gouvernement du Front populaire, il est l'un des quatre-vingts parlementaires à refuser de voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, le 10 juillet 1940. Placé en résidence surveillée par le Gouvernement de Vichy, il passe à la clandestinité en 1942 et entre dans la Résistance.

En 1947, Vincent Auriol devient le premier président de la Quatrième République.

(Suite de la page 33)

SORTIES SKIS

Nos élèves de CE/CM ont goûté à la neige des Vosges au Lispach lors de deux journées.
Que de courbatures en perspective !



CARNAVAL

C'est une après-midi qu'organise l'USEP qui réserve un défilé de bonnes choses : Déguisements, défilé des enfants et vente de beignets confectionnés par les parents bénévoles avec les ingrédients offert par les parents d'élèves sans oublier le traditionnel goûter offert aux enfants qui étaient enchantés. Puis, c'est le bonhomme de l'hiver qui s'en est allé pour laisser la place au Printemps !



LOTO

Un tel succès, tout le monde était ravi : les personnes qui sont reparties avec les lots gagnés sous le bras, les mams organisatrices qui ont permis un large bénéfice pour nos élèves.

(Suite page 35)

(Suite de la page 34)

PÂQUES

Les enfants ont eu la joie de recevoir chacun un énorme œuf (décoré par les mamans USEP depuis de longues semaines auparavant) rempli de lapins, œufs... en chocolat ! Mais attention, ils ont dû le chercher après que les mamans aient pris soin de les disposer de façon éparse sous les sapins près du Musée du Textile.



TOMBOLA FÊTE DES MERES

Chaque habitant qui achetait une case de la tombola avait l'espoir de gagner un magnifique bouquet de fleur !

KERMESSE

Une organisation très complexe de la part des mamans et des papas bénévoles qui ont permis la distribution de 150 repas, une après-midi d'ateliers de jeux où de nombreux lots attendaient nos élèves.

SORTIES EDUCATIVES ET SPORTIVES

Le Bol d'Air pour les CM

Toutes les sorties sportives où là encore des mamans se sont rendues disponibles pour accompagner nos élèves. Stage FOOT avec M.BERNARD et ses collègues pour les CM qui s'est soldé par une sortie au Stade Marcel PICOT.

MATERIEL

Achat de matériel sportif pour la salle de motricité de l'école.

Pour l'année scolaire en cours, beaucoup de manifestations sont reconduites :

Saint Nicolas, Noël, la bourse aux jouets, le loto en mai, Carnaval, Pâques, Kermesse, Ski, les sorties USEP...

Nous tenions à remercier très chaleureusement tous les parents d'élèves qui ont participé bénévolement aux manifestations tout au long de l'année ainsi que les autres associations pour nous soutenir.

Mais aussi les habitants qui nous ont accueilli à bras ouverts pour la Tombola, le Carnaval.

Les élèves et l'équipe enseignante remercient par avance toutes les personnes (encore plus nombreuses cette année) qui nous aideront cette année encore par leur soutien et leur bonne humeur.

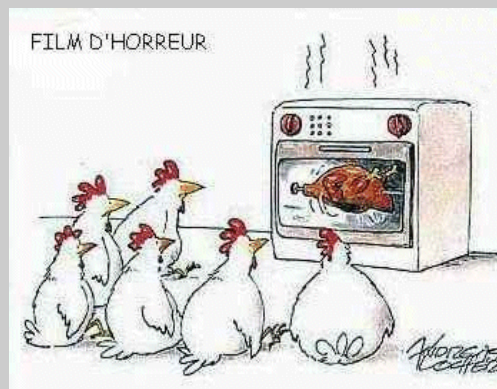
Le Bureau USEP

Présidente : LESCURE Christine

Trésorière : SCMITT Marie-Josèphe

Secrétaire : GERARD Séverine

Les élèves de l'école et les parents d'élèves sont heureux de présenter aux habitants de Val et Châtillon leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2007.



Mémoires du textile

Le va-et-vient de la navette du métier à tisser vide la trame de son fil ; comme le temps passant au fil des années.

L'année 2006 se termine. J'aurais tendance à dire : nous qui sommes mobilisés sept mois dans l'année, trois fois par semaine, que la mobilité de l'équipe est toujours aussi forte ; que parfois, l'absence de visiteur diminue quelque peu l'enthousiasme de tous. La volonté conjuguée de toute l'équipe, redonne le piment nécessaire pour percevoir l'avenir plus sereinement.

L'association a tenu son assemblée générale ordinaire le samedi 25 février 2006 à la salle des fêtes de Val-et-Châtillon ? Cette réunion mobilise toujours autant d'adhérents. Cet état de fait montre l'intérêt de chacun pour apporter le soutien nécessaire à l'existence même du musée « MEMOIRES DU TEXTILE ».



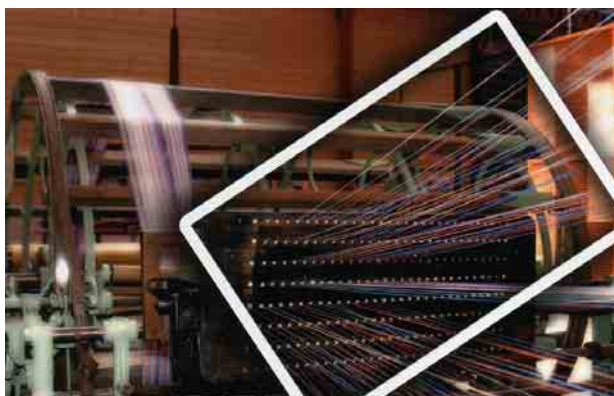
Au premier janvier 2006, l'association comptait 407 adhérents. Les effectifs sont stables. Le fonctionnement du musée, à priori ne pose pas de problème pour l'instant, bien que nous soyons toujours à la recherche de personnes qui pourraient nous rejoindre pour donner un peu de leur temps.

Les visites cette année, ont été sensiblement plus importantes. Nous avons enregistré 1790 entrées (pour le 15 août : 1150). Les années précédentes : en 2004 : 1120 entrées ; en 2005 : 1040. C'est un mieux. C'est encourageant.

Nous devons redoubler de vigilance et ne pas perdre de vue qu'une bonne information ou publicité sont sans aucun doute le leitmotiv pour une fréquentation plus soutenue du musée.

Pour permettre de présenter aux visiteurs des démonstra-

tions de fabrication de fil et de tissu, nous avons mis à profit quelques informations utiles pour acheter du fil dans la région (le grand Est compris) ce n'est pas évident. Les usines textiles encore en activité ne produisent pas la matière utilisée pour le fonctionnement des machines exposées. Nous avons fait affaire à CHENIMENIL dans les Vosges (filatures) et S^{TE} MARIE-AUX-MINES (teinturerie. La première usine fermait son site le lendemain de nos achats. Pour un montant de 1800 euros, nous avons pu réaliser l'acquisition de bobines grâce au soutien financier des adhérents.



INFORMATIONS

L'assemblée générale ordinaire 2006 se tiendra à la salle des fêtes de VAL-ET-CHATILLON le SAMEDI 24 FEVRIER à 14 h 30.

Les jours d'ouverture du musée :

Avril, mai, septembre, octobre : les mardis et dimanches.

Juin, juillet et août : les mardis, jeudis et dimanches.

Heure d'ouverture : 13 h 30 à 18 heures.

Pour les groupes, nous consulter (03 83 42 59 13)

Vente d'ouvrages :

« *L'industrie textile dans la vallée de la Haute Vezouze* » (1825 – 1978) ; deux ouvrages.

Ces ouvrages sont en vente au musée du textile et chez l'auteur M CORNIBE Roger (03 83 42 67 92). Prix de vente de chaque livre : 17 euros.

Toute l'équipe du musée et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2007.

Le président de MEMOIRES DU TEXTILE

Jean-Marie FERRON

Les présidents de la République

QUATRIEME REPUBLIQUE : 1947-1958



René COTY

Président de la République de 1953 à 1959

Fondateur d'un cercle littéraire en 1905, "le Cercle Vallonges". Laïque et démocrate, il s'inscrit dans la ligne de Gambetta, Jules Ferry et Waldeck-Rousseau.

En mai 1958, il confie au général de Gaulle la tâche de constituer un gouvernement. La Constitution de la Cinquième République est promulguée en octobre et il transmet ses pouvoirs au général le 8 janvier 1959. Il désapprouvera cependant le recours au référendum pour décider de l'élection présidentielle au suffrage universel.

L'ACCA

Association Communale de Chasse Agrée

La saison de chasse 2005-2006 a été une excellente année, avec de très beaux Tableaux de chasse, le plan de chasse a été en partie réalisé.

La chasse est désormais, beaucoup de documents à remplir, de régies à faire respectées et d'argent à donner avant de pouvoir chasser.

Le gibier commet énormément de dégâts sur les cultures et les chasseurs doivent payer ces dégâts là, pour pouvoir chasser, la somme pour ces dégâts cette année s'élève à 600 euros.

La nourriture étant abondante le gibier se maintient assez bien sur le territoire communal, de ce fait, on a pu observer lors des comptages une bonne reproduction du gibier. Les consignes sont scrupuleusement respectées, elles s'ajoutent à de nombreuses contraintes réglementaires : tels que respect du plan de chasse, par la pose de bracelets de marquage (8 catégories différentes suivant l'espèce, l'âge, le sexe des animaux chassés)

La chasse devient petit à petit un loisir de moins en moins accessible aux jeunes qui s'y intéressent, cela restera pourtant le seul moyen de réguler les espèces, pour arriver à un équilibre raisonnable et les chasseurs sont conscients du rôle, qu'ils ont pour maintenir l'équi-

libre faune nature.

Nous tenons à rappeler à tous les habitants du village, que les dates de battues sont affichées en mairie à Val et Châtillon, les battues se font en journée continues jusqu'à 14 heures environ.

Tous les membres de la Société et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'Année 2007.

Le Président : COSTER Jean-François.



Les ados du VAL

D'accord, ils font parfois du bruit, jouent au foot dans la rue et n'ont pas toujours un langage agréable aux oreilles des adultes. Mais ils ont aussi du cœur ! Il faut en trouver le chemin et ce n'est pas une chose facile. Mais bon, Mmes SCHMITT et TALLOTTE ont essayé et le résultat fut la préparation et la réussite des marchés de Noël 2005 et de Pâques 2006.

Le bénéfice leur permet de passer une excellente journée à EUROPAPARK. Merci aux éducateurs de proximité du Conseil Général qui ont servi de chauffeurs, et aux accompagnateurs Mmes KOEPFLER et

(Suite page 38)



Les présidents de la République

CINQUIEME REPUBLIQUE : 1958-...



Charles de Gaulle

Président de la République de 1959 à 1969

il s'opposa à l'armistice et quitta la France pour l'Angleterre le 15 juin 1940 lorsque le maréchal Pétain prit le pouvoir (il désapprouvait la politique de Pétain qui cherchait à signer l'armistice avec les Allemands). De Londres, il forma et dirigea les Forces françaises libres. Il fut pour cela condamné par contumace à la peine de mort en juillet 1940 pour trahison.

En septembre 1962, il proposa d'amender la constitution afin de permettre au Président d'être élu au suffrage direct. Suite à une motion de censure de l'Assemblée nationale, il la fit dissoudre et provoqua de nouvelles élections. Les gaullistes obtinrent une nouvelle majorité encore renforcée. Le premier ministre Michel Debré fut remplacé par Georges Pompidou. La réforme de la constitution eut lieu, malgré l'opposition du Parlement.

Il se retire après l'annonce des résultats du référendum du 28 avril. Jusqu'au 19 juin, l'intérim est assuré par Alain Poher, président du Sénat.

(Suite de la page 37)

SCHMITT, ainsi que Joel CHEBEAUX. Il paraît que les filles ont été encore plus sages que les garçons !

Les éducateurs, Didier LOISEAU et Lionel GURY ont une tâche ardue mais très importante auprès des jeunes du canton avec qui ils dialoguent (mercredis à CIREY, vendredis à VAL, et ailleurs les autres jours).

Cet automne, le groupe a préparé de jolies compositions pour la fête de Saint Nicolas.

Et preuve de leur intérêt pour les autres, la cueillette de 56 bouquets de jonquilles sur les hauts de Gérardmer, et la magnifique promenade qui suivit. Aurore, Mickael, Aurélie, Cassandra, Nadège et Tiffanie furent fatigués mais reviennent ravis. Le lendemain, Aurore, Nadège et Mickael, accompagné de membres du CCAS, Mmes CORNIBE, SCHMITT et TALLOTTE visitèrent les Anciens de la commune pour leur remettre ce petit-message de printemps. Qui furent les plus émus ???
Merci pour cette passerelle entre générations, et continuez à avoir des idées !



Le 15 août, Julien et Nadège ont aidé le Comité des Fêtes qui organisait sa brocante annuelle. Julien a participé au montage des stands, au ramassage des papiers et des verres ; tout au long de la journée. Après avoir tamponné les tickets de caisse, Nadège a tenu un stand de brocante. Cette occupation a été récompensée par le Comité des Fêtes et la Communauté de Communes dans le cadre de la « bourse aux projets ».

Josiane TALLOTTE

Les présidents de la République

CINQUIEME REPUBLIQUE : 1958-...



Georges POMPIPOU

Président de la République de 1969 à 1974

Le 16 avril 1962, il est nommé premier ministre.

Il le restera jusqu'à sa démission, le 13 juillet 1968.

Le 15 juin 1969, Georges Pompidou est élu Président de la République avec 58,22 % des voix. A la suite du décès du Président, l'intérim est assuré par Alain Poher, président du Sénat, jusqu'au 24 mai 1974.



Valéry Giscard d'Estaing

Président de la République de 1974 à 1981

Ancien président des Républicains Indépendants, il est également l'inspirateur du parti politique de centre-droit, distinct de l'héritage gaulliste, Union pour la démocratie française (UDF) en 1978. Il le présidera même un temps, quelques années après son passage à la présidence de la République.

Depuis 1981, bien que membre de droit du Conseil constitutionnel, en tant qu'ancien président de la République, il n'y a jamais siégé afin de pouvoir conserver toute liberté de parole. Toutefois en 2004, il a exprimé sa volonté de siéger.

En 2003, il a présidé la Convention européenne en charge de préparer l'avenir de l'Union européenne, et qui a abouti à la rédaction, sous son impulsion, d'un projet de Constitution européenne.

Les restos du coeur

Lors de la saison 2005-2006, le centre de CIREY a accueilli 271 personnes, soit 95 familles. Les bénévoles, 35 pour CIREY – BLAMONT – BADONVILLER – VAL, n'ont pas chômé.

Pour notre village, 16 familles, soit 59 personnes, ont fréquenté le local sous la salle des fêtes.

Mmes FOX, RAMELLA, DUHAUT, et TALLOTTE ont servi le café ou les infusions tout en échangeant recettes et conseils avec les bénéficiaires du VAL.

Juste avant le retour à la maison, chacun reprenait sa dotation de la semaine (un repas par personne et par jour), ses laitages et produits surgelés, avec un peu plus de joie au cœur (Merci à Michel FOX pour ses anecdotes amusantes !)

D'autres services ont été proposés : vestiaire, bibliothèque, cinéma à taux réduit, aide administrative ou juridique (grâce à M. CHAUDRON et Mme TALLOTTE)

Décembre 2006 : déjà 14 familles et 300 repas par semaine sont prévus. Les caisses sont préparées et remontées de CIREY le jeudi matin par Mme TALLOTTE et M. ZAREBSKI. Souhaitons un hivers meilleur que l'an

dernier !

Premier rendez-vous de la saison : jeudi 7 décembre 2006. Nous avons fêté Saint Nicolas et la bienvenue aux nouveaux bénévoles, Mme BLANCHE Nicole et M. Michel ZAREBSKI ; et que tous les bénéficiaires soient aussi solidaires que l'an dernier ; cela améliore l'aide offerte.

La responsable de l'antenne de VAL
Josiane TALLOTTE



Les présidents de la République

CINQUIEME REPUBLIQUE : 1958...



François MITTERAND

Président de la République de 1981 à 1995

En août 1944, il participe au gouvernement des secrétaires généraux voulu par le général de Gaulle avant l'installation du gouvernement provisoire à Paris. À partir de 1945, il assumera des responsabilités ministérielles dans les dix premières années de la Quatrième République.

En 1971, après la rénovation du Parti socialiste au congrès d'Épinay, il s'impose définitivement comme le candidat de la gauche unie et le 19 mai 1974, candidat à l'élection présidentielle, il perd de peu face à Valéry Giscard d'Estaing avec 49,2 % des voix au second tour.

François Mitterrand détient actuellement le record de longévité (14 ans) à la tête de la République française, il fut président du 10 mai 1981 au 17 mai 1995.



Jacques CHIRAC

Président de la République depuis 1995

1981: il se présente pour la première fois à l'élection présidentielle contre Valéry Giscard d'Estaing. Il n'obtient que 18% des suffrages.

1986: victoire du RPR et de l'UDF aux législatives. Il devient Premier ministre de la première cohabitation avec François Mitterrand.

1988: élection présidentielle, il est battu au second tour par François Mitterrand.

1995: élection présidentielle, élu Président de la République face à Lionel Jospin avec 52,6% des voix. Alain Juppé est son premier ministre.

1997: dissolution de l'Assemblée nationale. La gauche remporte les élections législatives. Il prend Lionel Jospin (PS) comme Premier ministre.

2002: il est réélu président de la République avec 19,88% des suffrages exprimés au premier tour (score le plus bas pour un président sortant) et 82 % au second tour, score historique durant la Ve République et dû en grande partie à un consensus général des électeurs de tous bords politiques. Cette très large victoire exprime la volonté du peuple français de vouloir massivement contrer le candidat du Front national. Un sondage IPSOS réalisé à la sortie des urnes a montré qu'environ 82% des électeurs ayant voté pour les candidats de gauche ou du centre au premier tour, ont voté pour Jacques Chirac au second tour.

Saint Nicolas à Machet



Le 03 décembre à 14 h (si, si !), la scierie de Machet se prépare à accueillir Saint Nicolas



En attendant, on visite l'ancre du Père Fouettard,



On admire et on achète les superbes réalisations des associations

Dans la salle d'affûtage, on s'émerveille devant les dessins d'enfants des écoles maternelles du piémont, on s'étonne devant la statue retrouvée de Saint Nicolas, patron de Saint-Sauveur, on s'extasie devant tant d'autres belle choses ...



A l'heure prévue, dans sa superbe calèche, arrivent Saint Nicolas et le Père Fouettard



La vaste hall de la scierie peine à contenir les parents et enfants venus saluer Saint Nicolas



Après la distribution des cadeaux et bonbons, Saint Nicolas quitte la scierie. A bientôt Saint Nicolas

Alfred Renaudin

Au départ, rien ne semblait destiner Alfred Renaudin à une carrière artistique remarquable. Fils d'un employé du chemin de fer, il dut fuir sa maison incendiée par les Allemands alors qu'il n'avait que 4 ans et alla habiter près de Lunéville, à Croismare. Dès 14 ans, il y travaillait à la verrerie locale puis entra à 15 ans aux faïenceries de Lunéville en qualité d'apprenti céramiste. Il y sera ensuite décorateur sur faïence jusqu'aux alentours de 1893

Le directeur de l'atelier d'art de la Manufacture, le baron Maurice de Ravinel, qui remarqua ses dons et le sérieux de son travail, l'orienta vers les cours du soir de l'école des Beaux-Arts de Nancy ; il exposa au Salon de Nancy de 1886 trois faïences de grand feu décorées de paysage et de bécassines.² Il compléta sa formation à Paris puis en parcourant, à partir de 1892, de nombreux pays où il fréquenta les musées et dont il ramena

Chantre De la Haute- Vezouze

croquis et toiles.

Son art était assez sûr pour lui permettre d'être accepté à 24 ans, avec un paysage de Lorraine, au Salon des Artistes Français. Il y exposa ensuite à de nombreuses reprises et se trouva maintes fois récompensé : en 1896 pour un magnifique paysage de Lamath-sur-Mortagne, conservé au Musée de Lunéville, en 1898, pour une vue de Ville-sur-Illion, avant d'être classé hors concours en 1908.

Malgré ses succès parisiens, Alfred Renaudin ne cessa de parcourir la campagne lorraine et les régions de

Les circonstances des guerres, l'éloignèrent encore de sa terre natale. Lors de la première guerre mondiale, il installa sa famille en Auvergne, à Fontannes (Haute-Loire), un petit village de la région de Brioude. Bien qu'il restât attaché à sa petite patrie, il résida ensuite à Paris mais ne négligea aucune occasion de revenir en Lorraine où il gardait une résidence. La seconde guerre le conduisit à nouveau à Fontannes où la grange qui lui servait d'atelier fut détruite par le feu avec une grande partie de ses collections. Il y mourut peu après la Libération et fut inhumé dans le caveau familial de Val-et-Châtillon.



Cette page est extraite
du livre de Jean-Paul
PHILBERT
« Les vallées de la
Haute Vezouze au fil
des temps »

Cirey-sur-Vezouze
(1924)
Coll. particulière

la Vezouze. C'est au cours de ces pérégrinations qu'il rencontra, près de Val-et-Châtillon, Marie-Françoise Zeller, la fille d'un des anciens cogérants des établissements textiles Bechmann.

A l'occasion de son mariage, le 19 juin 1901, celle-ci fut d'ailleurs gratifiée d'un certain nombre d'actions de cette société ainsi que, par la suite, ses quatre filles : Marguerite, Madeleine, Françoise et Thérèse.

Alfred Renaudin dans son atelier parisien (aquarelle de son élève Louis Gentil, datée de 1924)



Collection particulière

Hier et demain - Dialogue

Quand l'un est féru d'Histoire, et l'autre préoccupé d'avenir ...

- Dire qu'il aura fallu attendre la fin de l'année 2006 pour avoir le contournement de Blâmont et la quatre voies !
- Incroyable ! surtout quand on pense que le premier projet date de 1939 !
- 1939 ? tu veux dire 1999 !
- Mais non, je dis bien 1939 !
- Pas possible ?
- Si ! En fait, c'est même avant. La première demande de contournement de Blâmont date de 1927 ! A cette époque, le trafic routier était montant, le LBB était sur le déclin et l'ABC allait suivre...
- Le LBB ? l'ABC ? qu'est-ce que c'est donc que tu nous causes ?
- Je vois que tu connais rien à l'Histoire locale, toi. Bon, je t'explique en gros :
Le LBB, c'était la ligne de tacot de chemin de fer Lunéville - Blâmont - Badonviller. Mise en service en 1911 ! La ligne se séparait en deux à Herbeviller avec une antenne vers Blâmont et une autre vers Badonviller. On dit que les habitants étaient enchantés de leur tacot qui faisait des bénéfices. Mais ça n'a pas duré longtemps, la guerre de 14 est venue mettre la pagaille. Pourtant, elle a repris du service dès 1919, mais déjà la concurrence des autobus et des camions se faisait sentir. En 1942, elle rend l'âme et ferme définitivement.



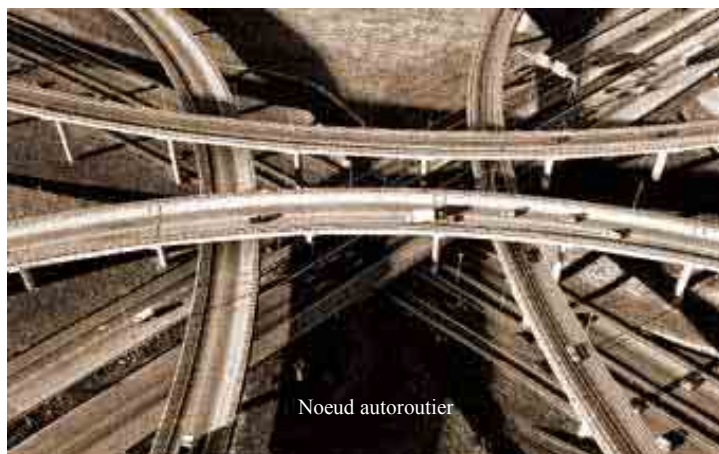
- C'était une ligne parallèle à la ligne Paris - Strasbourg ?
- Oui, en quelque sorte. C'était une ligne à voie métrique. Un tortillard, quoi.
- Et l'ABC ? Ca serait pas Avricourt - Blâmont - Cirey, par hasard ?
- Exact ! Mais là, c'était de la voie normale. La ligne a été mise en service en 1870. Ce sont les communes qui avaient financé l'étude. A cette époque, les demandes étaient pressantes. Blâmont avec sept tanneries, un moulin et une taillanderie importante. Cirey avec une manufacture de glaces et 20 000 tonnes de trafic et du bois de sciage de 10 000 hectares de forêt. Val-et-Chatillon avec ses usines de coton. Sans parler

des tuileries de Verdenal et de Frémonville. Bref, il y avait de l'activité et des besoins !

- Oui, on a du mal de s'imaginer tout ça aujourd'hui...
- C'est vrai, mais les problèmes sont vite apparus. Faut dire que deux grandes guerres sont passées par là. Mais déjà avant la guerre de 40, il y avait des problèmes financiers.
- Ah bon ! Déjà ? Les problèmes financiers, ça ne daterait pas d'hier ?
- Ben non, tu vois. Il y a même quelque chose d'annonciateur dès 1929. Écoutes ça :
Dans sa session de mai 1929, le conseil général, qui assume les problèmes financiers de la ligne, demande que, pour des raisons budgétaires, la Compagnie du chemin de fer d'intérêt local d'Avricourt à Blâmont et à Cirey tente une expérience temporaire, en remplaçant ses trains de voyageurs par des autobus sur route ! Tu vois comme le trafic routier avait déjà la cote à cette époque ?
- Et ça s'est fait ?
- Non, en tout cas pas tout de suite. Les populations desservies ont trouvé étrange d'abandonner une ligne créée et exploitée depuis 60 ans. Le conseil général a fait marche arrière en proposant l'emploi d'automotrices comme cela se faisait déjà ailleurs. Le service voyageur a donc eu un sursis jusqu'en 1940, jusqu'à l'invasion allemande. Mais l'autocar est quand même arrivé en 1945 !
- Ben voyons. Et L'ABC a fermé en 1945 ?
- Non. Des marchandises ont continué à circuler jusqu'en 1969, date de la fermeture définitive.
- Merci pour toutes ces précisions. On comprend que les nuisances du trafic routier ont commencé pratiquement au début du siècle.
- Du siècle dernier, tu veux dire ! Nous sommes en 2006 !
- Oui c'est vrai. Mais je pense à un truc ; toi qui sais tout, tu sais ce que c'est le développement durable ?
- Ca serait malheureux ! Mais tu vois, je préférerais que ce soit toi qui en parle, puisque j'ai l'air de tout savoir ...
- Ne soit pas susceptible. Bon j'y vais :
D'abord, il y a une citation qu'on attribue à Saint Exupéry et qui me paraît bien résumer la situation : **Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants.**
- Cette citation, certains l'attribuent à Léopold Sédar Senghor. Mais je suis d'accord qu'elle résume bien la situation.
- Tu vois bien que tu sais tout ! Bon, je continue quand même :
Ce que je voulais souligner, c'est la montée de la prise de conscience qu'on ne peut plus continuer à se développer comme on l'a fait jusqu'à maintenant. Le réchauffement climatique, les canicules, les tempêtes, les catastrophes météorologiques, tout cela c'est palpable et tout le monde s'en rend compte. Et tout le monde sait maintenant que c'est la faute de l'homme, l'homme qui prélève de l'énergie fossile, qui rejette

du CO2, qui se pose des questions sur l'état de la planète qu'il laissera à ses enfants.

- Tu veux nous faire peur ?
- Pourquoi pas ? C'est souvent comme ça que les choses évoluent. Tu sais, les experts prétendent qu'on a laissé se développer les métropoles horizontalement alors qu'on aurait dû les développer verticalement ! Car aujourd'hui, on est confronté à des problèmes de transports, de déplacements, de saturation d'automobiles et de dépenses d'énergie considérables.
- Faut promouvoir le transport en commun, non ?
- Oui, bien sûr. Mais cela a un coût considérable également. En fait, les experts disent qu'il faut arrêter de privilégier le tout routier. D'ailleurs, au nom du développement durable, certaines collectivités se déclarent prêtes à ne plus financer d'équipement routier. Les bagnoles, les routes, faut arrêter !
- Tu rigoles ? Nous, on vient à peine de toucher notre quatre voies !
- Ben justement, c'est là que je voulais en venir. A force de reporter le projet, elle arrive à un moment où, au nom du développement durable, elle ne s'imposait plus !
- Si je te suis bien, faudrait refaire le LBB et l'ABC, en somme.
- Tu ne crois pas si bien dire. C'est bête, parce que tout cela, on l'avait. Tout comme les villes avaient leur tramway, qu'elles reconstruisent aujourd'hui après l'avoir jeté à la ferraille hier... Réfléchis bien : si on ne pouvait pas se déplacer, ou tellement difficilement que ça reviendrait au même, on serait bien obligé de trouver les moyens de se développer sur place, non ? On serait sûrement obligé de faire de l'électricité avec les cours d'eau ...
- ... et avec des éoliennes ! Mais attends, ton hypothèse ne tient pas forcément. Car dans ce cas, c'est aussi la possibilité de désertifier complètement le rural pour rejoindre, même difficilement, la grande ville et ses facilités.



Noeud autoroutier

- Oui, mais monsieur Jesaistout, où les gens iraient-ils habiter ? Hein ? je vous le demande ? A l'extérieur de la ville, loin de la ville ! Mais puisqu'on ne pourrait pas se déplacer ... et bien, on n'irait pas !
- Mais c'est un retour au Moyen Âge que tu nous broses là !
- Pas forcément. Maintenant, on a la connaissance technologique. Si on redéveloppait les secteurs avec l'idée qu'on ne ferait plus jamais d'action contraire au développement durable, avec des transports intersecteurs propres, il y aurait de la place et du boulot pour tout le monde.
- Bon, alors on va militer pour le retour du LBB, de l'ABC, la réouverture de la gare d'Avricourt. Les éoliennes, on en a quelques unes. On va boycotter la quatre voies. Par quoi on commence ? Qu'est-ce que tu fais demain ?
- Demain, je vais à la scierie de Machet. Là-bas, on scie des planches, on s'éclaire et on chauffe à l'énergie hydraulique, une énergie complètement propre et renouvelable !
- Heu ... je peux venir avec toi ?
- Avec plaisir, monsieur Jesaistout !

AG

(Source ferroviaire : *Le chemin de fer en Lorraine*)

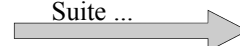


**Beaucoup plus tard,
en 2074**

**Exemple d'équipement
routier déserté.**

Les Trams-Trains, aidés par les coûts pharamineux de l'énergie, ont asséché la quasi-totalité du trafic routier !

Suite ...



Reportage photos - Juin 2014



Le LBB au départ de LUNEVILLE



Le LBB en gare d'OGEVILLER

FICTION ?



Le LBB à l'approche d'HERBEVILLER, empruntant la direction de BADONVILLER



Le LBB à BADONVILLER



A BLAMONT, rencontre du LBB et de l'ABC



L'ABC à CIREY-SUR-VEZOUZE



La production électrique éolienne, hydraulique et solaire, du canton de CIREY a fêté son soixantenaire l'année dernière.

Le gros problème des épaves est en voie de résolution définitive avec l'optimisation des centres de recyclage du canton





L'ABC quittant CIREY pour VAL-ET-CHATILLON



Garage à VAL-ET-CHATILLON



Il y a encore des fous pour emprunter la vieille 4 voies ! (*)
(Ici, en direction de Lunéville)



Il y a 60 ans ! près de l'échangeur de BLAMONT !

(*) Nostalgie : Rappelons que l'inauguration de cette 2 x 2 voies avait eu lieu le 18 décembre 2006, ... il y a 68 ans !



Le parc à vélos place Chevandier à CIREY a dû être agrandi l'année dernière



Naïf ? Angélique ? Utopique ?

L'évolution vers un développement durable pourrait bien se faire toute seule, contrainte et forcée par ce qui ressemblerait plutôt à une régression. Les dettes des Etats devront bien être résorbées un jour. Les récessions financières et les pénuries se font déjà sentir (si, si !). Dans ce contexte, il n'est pas invraisemblable que les routes puissent un jour devenir impraticables faute de moyen pour les entretenir. Il n'est pas inconcevable non plus que rouler en voiture devienne hors de portée faute d'énergie abordable. L'expansion exponentielle de pays tel que la Chine et l'Inde ne peut qu'amplifier les phénomènes de cherté et de rareté des matières premières et de l'énergie. Ceci bien sûr sans parler des

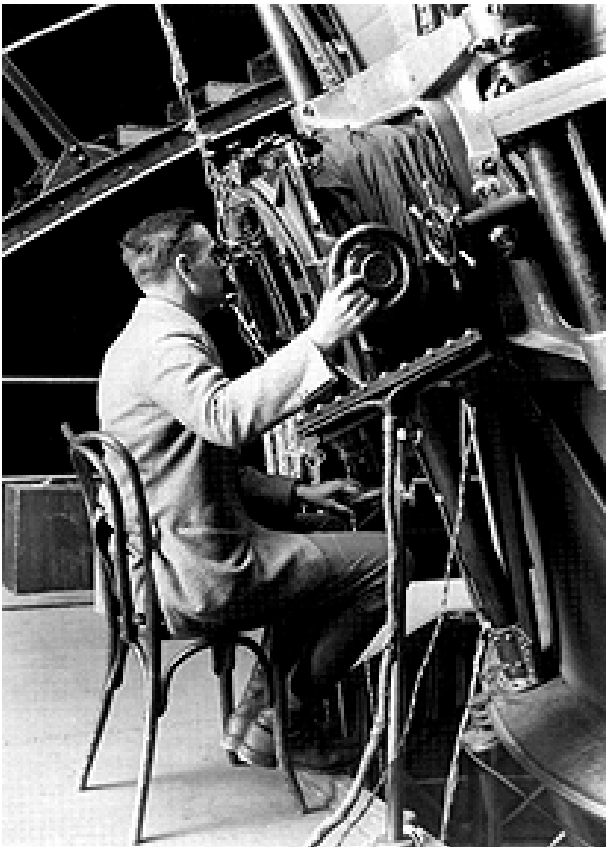
potentiels conflits mondiaux dont on n'ose même pas envisager les impacts. Les hommes auront-ils suffisamment de clairvoyance pour anticiper cela ? Pour s'adapter ? Pour survivre ? A la lumière de l'évolution des comportements, de l'intolérance, du racisme, de l'obscurantisme, de la montée de la violence, de la pauvreté, on peut en douter. Un jour, très probablement, devront-ils repartir de zéro. S'agira t-il du zéro absolu ? Dans ce cas, ils auront, de plus, perdu la connaissance. Difficile d'imaginer cela. C'est sûrement la raison pour laquelle la naïveté du scénario-fiction précédent table sur une évolution « raisonnée » et « durable » ... et finalement, optimiste.

L'évolution exponentielle

$2^2 = 4$; $4^2 = 16$; $16^2 = 256$; $256^2 = 65536$; $65536^2 = 4294967296$; ...
4, 16, 256, 65536, 4294967296, ... est une évolution exponentielle.

Les exemples d'évolutions exponentielles sont nombreux. Dans tous les domaines de la vie, financiers, scientifiques, informatiques, etc. Si l'on a Internet, il suffit de taper « evolution exponentielle » dans Google pour en avoir de multiples démonstrations.

Depuis les travaux du physicien Edwin Hubble (1889 -



1953), on sait que notre Univers est en expansion. Albert Einstein, lui aussi, s'en était aperçu. Mais, par idéologie, il en réfutait l'idée et il aurait volontairement « truqué » sa formule pour ne pas l'admettre (il la rectifia par la suite). Hubble a en effet pu démontrer que les galaxies s'éloignent les unes des autres à une vitesse proportionnelle à leur distance. S'agit-il d'une évolution exponentielle ? Cette notion ne semble pas avoir cours dans les publications qui tentent de vulgariser le sujet. Pour au moins deux raisons. La première est celle qui a trait à l'instant t de la mesure. Comme la lumière d'un objet met plusieurs millions d'années lumière à nous parvenir et qu'entre temps l'Univers a continué à grandir, il semble évident qu'à l'instant de la mesure, la situation réelle n'est pas celle mesurée ¹. La deuxième raison tiendrait à une certaine prudence devant la complexité à déterminer l'âge de l'Univers. Car si nous pouvions dire que l'expansion de l'Univers est exponentielle, nous aurions les clés pour repartir en arrière et déterminer l'instant du Big Bang. Or, s'il est daté aujourd'hui d'environ 13,7 milliards d'années, c'est une mesure d'aujourd'hui, avec beaucoup d'interrogations de la part des experts. Si Hubble a pu démontrer que les

Galaxies s'éloignent les unes des autres, notons qu'il s'agit seulement des galaxies. Les distances entre les planètes de notre système solaire (qui sont soumises à la loi de la gravitation) ne varieraient pas en dehors de leur rotation elliptique autour du Soleil ². Si donc, nous serions soumis à l'influence de la position des planètes (Ceux qui consultent leur horoscope le croient), nous ne serions en revanche pas soumis à l'influence de leur éloignement puisque leur distance reste constante. Nous serions donc en sécurité dans un système bien établi, bien calé, où depuis des millénaires la terre fait une révolution en 24 heures, tournant autour du soleil en 365 jours, etc.



Certes, mais il n'empêche que notre Galaxie, celle à laquelle nous appartenons, se déplace et s'éloigne des autres à une vitesse astronomique qui s'accroît chaque instant ³. **Or, qui peut dire que cela n'a pas d'influence sur l'être humain ou sur le cours des choses ?**

Si l'on s'intéresse à l'évolution de la vie, puis de l'être humain, on s'aperçoit qu'il y a eu de longues périodes apparemment sans évolution, ou avec une évolution très lente. Un peu comme le chiffre 1,0001 dont il faudra plus de 100 fois multiplier le résultat au carré pour obtenir 2. Dit autrement, il faut plus de 100 étapes pour passer de 1 à 2. Ensuite, après seulement 5 multiplications, on obtient déjà 4294967296 !

Et bien, imaginons que :

Le 1 (, quelque chose), c'est l'époque des dinosaures,

le 2, c'est le Moyen Âge,

le 4, c'est l'année 1789,

le 16, c'est l'année 1870,

le 256, c'est l'année 1914,

le 65536, c'est l'après guerres,

et le 4294967296, c'est aujourd'hui.

Que sera demain avec 18446744073709551616 ?

De multiples indices nous prouvent tous les jours que tout s'accélère à la vitesse grand V. Or, ça n'est pas seulement dans les performances technologiques. C'est aussi dans les têtes ! Dans les cerveaux ! Prenons un

exemple, certes, très caricatural et discutable, mais dans lequel chacun pourrait se reconnaître : il y a 20 ans, si vous aviez trébuché dans une plaque d'égout sur le trottoir, vous n'auriez imputé le fait qu'à votre seule inattention. Aujourd'hui, dans la même situation, vous pesterez contre les services de la voirie qui n'ont pas su, d'après vous, poser correctement cette plaque d'égout. Dans cette circonstance, là où, il y a 20 ans, vous auriez estimé que c'était de votre responsabilité, aujourd'hui, vous rechercherez systématiquement la responsabilité de l'autre. L'application, toujours plus zélée, du principe de précaution découle de cet exemple. Il s'agit bien, en l'espèce, d'une évolution de comportement.

Que dire alors de la montée de la violence constatée par tout le monde ? Que dire de l'évolution des extrémismes religieux ? De la montée des communautarismes ? De ces mineurs qui sont majeurs avant l'âge ? N'avons-nous pas la preuve, là, sous nos yeux, d'une évolution exponentielle ?

Et alors, direz-vous ? Alors, demain est inquiétant car l'Homme pourrait bien faire les frais de cette évolution. De là à dire que sa fin est programmée, il y a un pas que la conscience refuse de franchir. Mais il est vraisemblable qu'un jour il reparte, non pas de zéro comme il est dit par ailleurs, mais de 1 virgule une infinité ! Pour que tout recommence.

AG

1 - Paradoxe : plus la lumière d'un objet distant a mis de temps à nous parvenir (donc plus il est loin de nous aujourd'hui), plus la distance qui nous sépareit de cet objet quand il a émis la lumière que nous recevons aujourd'hui était faible !

2 - Notre système solaire ne correspond qu'à 0,000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 001% de l'univers visible.


3 - Sans vouloir trop compliquer le sujet, il faut aussi savoir que notre système solaire tourne dans notre Galaxie à la vitesse de 250 km/sec ! Et il nous faut 250 millions d'années pour faire un seul tour complet !!

(Les propos de cet article n'engagent que la responsabilité de son auteur)

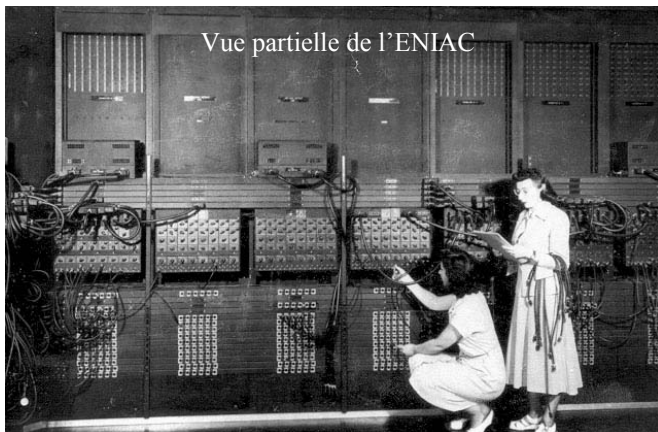


Nous sommes brinquebalés dans tous les sens

- D'abord parce que nous subissons l'attraction terrestre,
- Ensuite parce que la terre tourne sur elle-même,
- Ensuite parce qu'elle tourne autour du soleil,
- Ensuite parce que le système solaire tourne dans notre Galaxie,
- Enfin parce que notre Galaxie se déplace elle aussi.



L'Homo Sapiens, "homme qui pense", est apparu il y a environ 100 000 ans. Il lui a fallu 100 000 ans pour inventer le premier ordinateur.



En 1946, il invente l'ENIAC : il fait 30 tonnes, occupe 160m² et sa mémoire est constituée de 18 000 tubes à vide, sa puissance est équivalente à celle d'un actuel petit convertisseur d'euros.

60 ans plus tard, il invente votre mini ordinateur portable, plusieurs millions de fois plus puissant que l'ENIAC et 2 000 fois plus petit.

la loi de Moore (Intel ©) : « on peut placer 4 fois plus de transistor sur une puce tous les 3 ans ». On devrait ainsi arriver à 1 milliard de transistors sur une puce aux alentours de 2010. (*)

* grâce à la technique de gravure en 45 nanomètres, Intel a déjà réussi à faire tenir plus d'un milliard de transistors sur sa puce mémoire ! (ZDNet)



*Le personnel, les conseillers
municipaux, les adjoints et le
maire vous souhaitent de
Joyeuses fêtes de fin d'année*



Merci aux présidents et responsables d'associations, ainsi qu'aux contributeurs directs ou indirects, qui ont permis de réaliser ce bulletin d'information. Les articles non signés, ou signés AG sont d'Alain GERARD